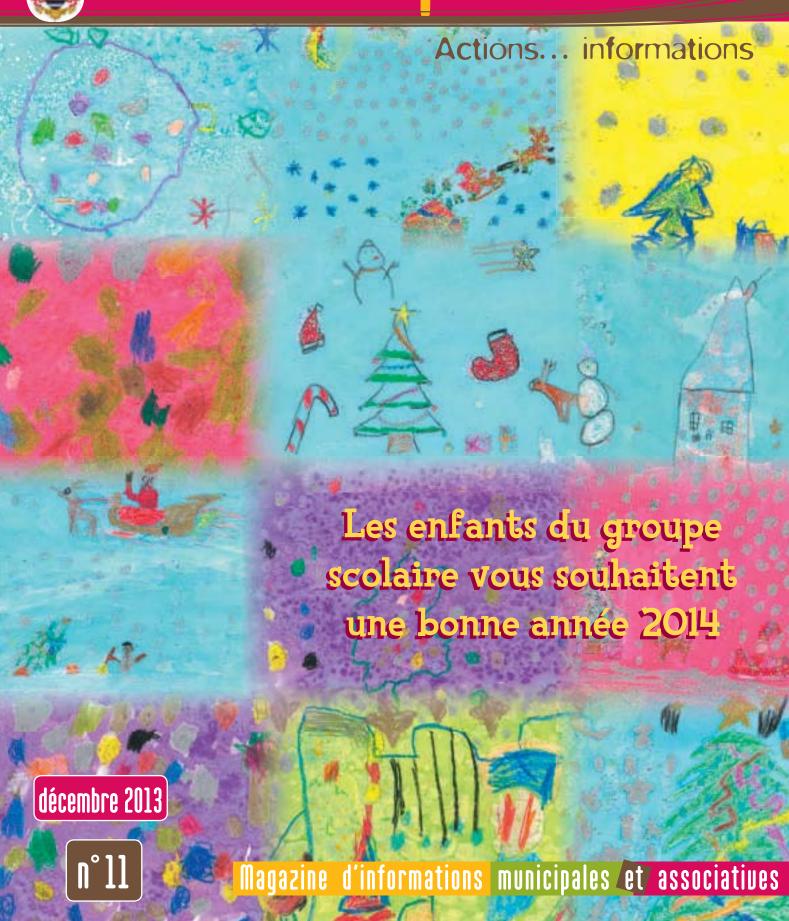
Saint Loup Cammas Saint Loup Cammas



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Une année vient de s'écouler, qu'en restera-t-il?

Des joies, des peines, dans toutes les familles. En ce qui nous concerne, nous avons eu la douleur de voir disparaître accidentellement un agent des services techniques, Monsieur Didier Fornili. Moment très douloureux pour l'ensemble des élus et du personnel communal.

Je profite de cet éditorial pour adresser toutes mes condoléances aux familles Saint Loupiennes qui ont été touchées par un deuil cette année.

Au fil des pages de ce journal, je vous propose de revivre l'évolution continue de notre commune, à laquelle, tout comme

vous, je suis indéfectiblement attaché. Ainsi, la réalisation de la deuxième tranche des travaux de sécurisation de la route de Castelmaurou, la rénovation de deux salles de classe (sol, peinture et éclairage) mais aussi la remise en état du terrain de sport, le remplacement de la conduite d'eau potable au centre du village, comptent parmi les travaux des douze derniers mois.

L'année 2013 est aussi marquée par la mise en œuvre, au groupe scolaire Claude Nougaro, de la réforme des rythmes scolaires avec tous les aménagements, tant pour les services municipaux en charge du temps périscolaire que pour les enseignants et les enfants.

Le rôle du maire, c'est d'anticiper l'avenir, préparer la commune aux enjeux, aux défis de demain et de toujours répondre au mieux à vos attentes en termes de services ou d'infrastructures.

Par ailleurs, confrontés à des contraintes financières accrues, les départements réagissent en adaptant leurs aides aux communes. Les budgets municipaux sont donc aussi confrontés à une équation budgétaire qui se complique d'année en année. La principale marge de manœuvre pour nos finances sera de réduire nos investissements et les services à la population pour maintenir dans nos petites communes un taux d'imposition raisonnable et impacter le moins possible le pouvoir d'achat des concitoyens.

L'esprit des fêtes de fin d'année est toujours emprunt d'une ambiance singulière, entre l'effervescence de la course aux cadeaux, les illuminations de nos rues, les sourires des enfants impatients de connaître le sort que leur aura réservé le Père Noël, et l'aube d'une nouvelle année joyeusement inaugurée. Aussi, c'est dans cet esprit de convivialité hivernale que je vous adresse, au nom des élus du conseil municipal et de moi-même, tous mes vœux de joie, de santé et de bonheur pour cette année 2014.

Nous aurons le plaisir de vous recevoir chaleureusement le vendredi 10 janvier à 18 heures à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux de la nouvelle année. Bonne année 2014 à toutes et à tous.

Très chaleureusement, votre maire, Claude MARIN

Vous voulez connaître les dernières news de Saint Loup Cammas ?

N'hésitez pas à vous inscrire sur le site de la mairie.

www.mairie-saintloupcammas.fr

Responsable de la publication: M. Claude MARIN, Maire Comité de rédaction: Mmes Herveline JACOB, Annie SCHIMBERG, MM. René FRUET, Pierre GAGLIONE, Patrice GERBER, Pierre HARRE, Frédéric MALFILATRE, Olivier MESTRE, Christian ROUAIX, Jean RUBIO

Conception, réalisation :

MicroSophia Communication 0562710126

Les vœux du Maire

Monsieur le Maire a l'honneur de vous inviter, toutes et tous, à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le **vendredi 10 janvier 2014 à 18 heures à la salle des fêtes**. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.



Recensement

Tous les Saint Loupiens seront recensés entre le 16 janvier et le 15 février 2014.

Cette enquête obligatoire et confidentielle est réalisée tous les cinq ans. Elle sert aux statistiques sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques.

Vous allez prochainement recevoir la visite d'un agent recenseur, il sera muni d'une carte officielle.

Lors de sa visite, l'agent recenseur, tenu au secret professionnel, vous remettra le questionnaire concernant votre logement et les personnes qui y habitent et répondra à toutes vos interrogations.

Pour toute question relative au recensement, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 05 34 27 28 50.

Voici les trois agents recenseurs qui couvriront toute la commune durant la campagne.

Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil.

MILE CONSTANCE CORYDON.



M. Benjamin GERRER.



Melle Marion de LACVIVIER.



A votre service

Permanences, numéros de téléphone...

Le maire et ses adjoints se tiennent à votre disposition du lundi au vendredi et le samedi matin sur rendez-vous au 05 34 27 28 50.

La mairie uous accueille :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 8h30 à 12h.

Les différents numéros de téléphone :

Standard: 05 34 27 28 50 Télécopie: 05 34 27 28 51 Secrétariat Général - Services financiers: 05 34 27 28 52 État-civil: 05 34 27 28 50 Adioint urbanisme

(Christian ROUAIX): 05 34 27 28 50 Adjoint culture et cérémonies

(Jean RUBIO): 05 34 27 28 54

Adjoint travaux

(Pierre GAGLIONE): 05 34 27 28 50 Adjoint développement durable et social

(Annie SCHIMBERG): 05 34 27 28 50

Adjoint aux affaires scolaires (Patrice GERBER): 05 34 27 28 50

Appels urgents

le week-end du samedi midi au lundi matin 9h, jours fériés et tous les jours de 18h au lendemain 9h: 0672145626

Courriel:

mairie@mairie-saintloupcammas.fr

Internet:

www.mairie-saintloupcammas.fr

RECENSEMENT de la population 2014

C'EST UTILE

Le recersement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de corneillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'EST SIMPLE

Pour vous faire recenser, c'est très simple. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous et vous remet les questionnaires. Vous les remplissez et il vient les récupérer à un moment convenu avec vous.

CEST SÚR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nutionale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents necesseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2014.

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS.







Elections municipales de mars 2014

IMPORTANT : Changement de mode de scrutin pour Saint Loup Cammas

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, auront lieu les élections municipales, mais aussi et pour la première fois au suffrage universel direct, les élections des conseillers communautaires qui siègeront au sein de la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue.

Les règles pour les élections ont été modifiées conformément à la loi du 17 mai 2013 pour les communes de plus de 1000 habitants.

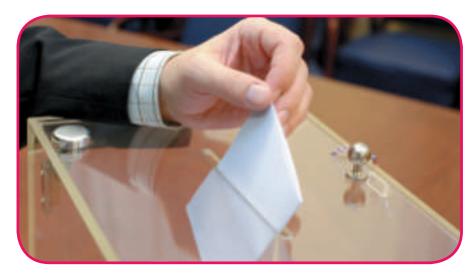
Notre commune est directement concernée par ces changements.

Les plus importants sont les suivants :

- Le panachage est désormais interdit rendant le bulletin nul. Les électeurs devront choisir une liste entière sans panacher ni rayer.
- Les listes présentées devront être

paritaires.

- Le bulletin comportera 2 listes :
 - la liste municipale comportant
 19 noms (à gauche du bulletin)
- la liste communautaire comportant 4 noms (à droite du bulletin)
- Les électeurs devront se présenter aux urnes munis de **leur carte d'électeur** et de **leur carte d'identité**.



Inscription sur les listes électorales

Afin de vous inscrire sur la liste électorale avec effet à compter du 1^{er} mars 2014, il est demandé aux personnes de se présenter en mairie avec un justificatif d'identité et de domicile avant le 31 décembre 2013.

Les personnes qui s'inscriront au cours de l'année 2014 ne seront inscrites sur la liste électorale qu'en mars 2015.

Les élections européennes auront lieu le dimanche 25 mai 2014.

Nouveau permis de conduire sécurisé

Unifié, sécurisé, pratique et renouvelable, format « carte de crédit »

Depuis le 16 septembre dernier, la préfecture délivre les nouveaux permis de conduire sécurisés. Ce nouveau permis de conduire est un titre unifié au niveau européen facilitant ainsi la circulation, il est plus pratique car il est désormais plastifié et au format carte de crédit. Il contient une puce électronique et une bande MRZ qui permettra de lutter plus efficacement contre les fraudes. La puce électronique dont est doté le nouveau titre ne contiendra que les informations visibles sur le permis (état civil, photo, date de délivrance...) mais en aucun cas les empreintes, le capital des points ou l'historique des PV.

Les avantages de ce nouveau permis pour les usagers sont multiples. En effet, il diminuera les déplacements en préfecture pour les usagers car une fois émis, les permis seront directement envoyés au domicile des titulaires. Ce titre sera désormais renouvelable tous les 15 ans pour les catégories A et B. Pour le simple renouvellement administratif sans visite médicale ou examen pratique, cela permettra de remettre à

jour les adresses et les photos des titulaires.

Le remplacement de l'ensemble des permis de conduire (38 millions) se fera progressivement à partir de 2015. Ainsi, l'ensemble de la population se verra dotée d'un nouveau permis d'ici 2033. Il est donc inutile de vous déplacer car les permis cartonnés roses restent valident jusqu'à cette date.

Les personnes seront informées par les préfectures des modalités d'échange le moment venu.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.interieur.gouv.fr rubrique démarches/permis de conduire.











SAINT-LOUP CAMMAS

LA PLAINE Terrains à bâtir



p<u>romomidi.com</u> 0 811 362 363 guchens.fr 05 34 400 410

Quelques dates à retenir pour l'année 2014

- Uendredi 10 januier

Vœux du Maire où toute la population est invitée à la salle des fêtes

- Samedi 11 januier

Repas des aînés

- Dimanche 19 januier

Concours de pétanque intercommunal

- Uendredi 31 januier

Kermesse des parents d'élèves

- Samedi 1er féurier

Loto de la Gerbe d'Or

- Samedi & féurier

Repas des foyers ruraux

- Samedi 1er mars

Repas du foyer rural

- Samedi 15 mars

Stage musical de la Gerbe d'or

- Samedi 22 mars

Carnaval des parents d'élèves

- Samedi 5 et dimanche 6 auril

Compétition de karaté

- Dimanche 6 auril

Salon des Arts, organisé par la Mairie

- Samedi 12 et dimanche 13 auril

Concert de la Gerbe d'Or

- Dimanche 20 auril

Vide-armoires, organisé par le comité des fêtes

- Hendredi 25 auril

«Faites de la Musique» organisé par les parents d'élèves

- Samedi 26 et dimanche 27 auril

Festival Country avec Anim'St Loup

- Jeudi 8 mai

Commémoration de l'armistice à Pechbonnieu

- Samedi 17 mai

Repas dansant de la pétanque

- Uendredi 23 mai

Lâcher de ballons à l'école

- Dimanche 8 juin

Vide-greniers du comité des fêtes

- Jeudi 12 ivin

Concours de pétanque vétérans

- Samedi 14 juin

Challenges pétanque

- Samedi 21 ivin

Fête de la Musique, avec Anim'St Loup

- Uendredi 23 ivin

Fête des écoles

- Samedi 28 ivin

Gala de danse du foyer rural

- Dimanche 13 juillet

Fête Nationale, avec Anim'St Loup

- Samedi 6 septembre

Forum des associations, organisé par la Mairie

- Dimanche 3 septembre Challenge pétanque

- Uendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 septembre

Fête locale, organisée par le comité des fêtes

- Samedi 28 septembre

Vide-greniers avec Anim'St Loup

- Dimanche 19 octobre

Vide-armoires avec le comité des fêtes

- Dimanche 26 octobre

Repas du foyer rural

- Dimanche 9 novembre

Course pédestre « La boucle des coteaux » avec les Zinzins du Bitume

- Mardi 11 nouembre

Commémoration de l'armistice à Saint Loup Cammas

- Samedi 15 novembre

Repas des 40 ans de la pétanque

- Samedi 22 novembre

Concert de la Sainte-Cécile avec la Gerbe d'Or

- Samedi 29 novembre

Banquet de la Gerbe d'Or

- Dimanche 30 novembre

Loto de l'Entente Jeunes Football

- Samedi 6 décembre

Téléthon

- Samedi 13 décembre

Goûter de Noël du foyer rural

- Dimanche 21 décembre

Marché de Noël avec le comité des fêtes

Mardi 31 décembre

Réveillon de la Saint-Sylvestre avec Anim'St Loup

et acquisitions 2013



Atelier

Achat baguettes pour soudure	34 €
Achat d'un téléphone	35 €
Achat de peinture pour portail	263 €
Dépannage et réparation automatisme portail	500 €
Achat de fournitures pour travaux divers	565 €
Frais entretien du matériel roulant	3 460 €
Entretien du matériel roulant	3 862 €
Création d'un mur de clôture	4 822 €
Achat d'un véhicule Kangoo	15 754 €

Total: 29 295 €



Cantine

Achat d'une armoire	60 €
Réparation porte four	96 €
Réparation friteuse	243 €
Achat matériel (couverts, assiettes, verres)	262 €
Réparation du lave-vaisselle	358 €
Achat vêtements	425 €
Remplacement d'un cumulus	432 €

Total: 1 876 €



Eglise et Presbytère

Fournitures pour réparations diverses	10 €
Rénovation menuiseries du presbytère	9 349 €
	Total: 9 359 €

Mairie

Achat de fournitures pour travaux divers	24 €
Achat module électrique	86 €
Location du photocopieur (coup annuel)	1 235 €
Réparation et maintenance chauffage	4 542 €
Serveur informatique	18 560 €

Total: 24 447 €



Salle des fêtes

Achat peinture	85 €
Réparation toilettes	102 €
Achat de fournitures pour travaux divers	121 €
Achat sortie de secours	234 €
Réparation porte entrée	316 €
Réparation fuite d'eau	2 954 €

Total: 3 812 €



Aménagement village

Achat peinture potelets et jardinières		62	€
Achat fournitures pour travaux divers		65	€
Achat peinture pour les bancs		84	€
Achat gazon		149	€
Réparation éclairage public suite vandalisme		446	€
Achat de barrières de police		490	€
Achat panneaux de rue		492	€
Achat de poubelles		517	€
Achat produits phytosanitaires pour espaces verts		564	€
Location nacelle pour illumination de Noël		884	€
Achat plaque de numéro de rue pour Lot. « La Plaine »		902	€
Achat terreau/engrais/désherbant		983	€
Entretien éclairage public	1	020	€
Achat paillage pour talus	1	220	€
Achat d'arbres	1	578	€
Achat illuminations de Noël	1	668	€
Achat fleurs	2	172	€
Total: 1	10	200	_

Total: 13 296 €



Achat fournitures pour travaux divers	27 €
Remise en état portail ancien cimetière	1 229 €

Total: 1 256 €



Accueil de loisirs

	Total : 1 127 €
péri et extra scolaire	592 €
Achat logiciel facturation pour activités	
(Temps Activités Périscolaires)	535 €
Achat matériels pour activités TAP	



Bâtiments et logements communaux

Réparation panneau Maison des associations	35 €
Fournitures pour réparation logement	62 €
Achat de matériel électrique pour bâtiments divers	73 €
Réparation porte d'entrée Maison des associations	117 €
Changement vase expansion logement locataire	182 €
Réparation chaudière logement	404 €
Total:	873 €

Travaux voirie

Achat enrobé à froid		126	€
Achat potelets		177	€
Achat panneaux de signalisation		562	€
Signalisation horizontale, marquage au sol	2	310	€
Effacement réseau France Telecom,			
Chemin Pouzou	3	830	€
Honoraires bureau d'études pour travaux voirie	9	489	€
Diverses réparations de voirie	13	605	€
Travaux urbanisation			
Route de Castelmaurou 2º tranche	93	541	€
Total:	123	640	€



Espace sporti

T	4 0== 0
Installation borne fontaine Chemin Puntous	3 530 €
Achat et réparation d'un mitigeur pour douche	494 €
Achat de plâtre	442 €
Achat d'engrais	154 €
Achat peinture pour cage de football	37 €

Total : 4 657 €



Travaux Syndicat des Eaux

Remplacement conduite d'eau principale et remplacement des raccordements plomb Place Magnau

Total: 80 000 €

80 000 €

De nombreux travaux sont subventionnés par le Conseil Général

ravaux urbanisme

Focus sur la nouvelle fiscalité de l'urba

Depuis le 1er mars 2012, la fiscalité de l'urbanisme a connu de grandes modifications. En effet, le décret 2012-88 du 25.01.2012 relatif à la mise en œuvre de cette nouvelle fiscalité, précise que la taxe d'aménagement vient remplacer l'ensemble des taxes jusque-là appliquées. C'est donc, notamment la disparition de la Taxe Locale d'Equipement (TLE),

la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS), la Taxe pour le financement des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (TDCAUE).

Compte tenu des importants changements induits par ce décret, il nous est apparu nécessaire de préciser un certain nombre de points. hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades.

Il faut en déduire :

- l'épaisseur des murs qui donnent sur l'extérieur,
- les <u>trémies</u> des escaliers et ascen-

Constituent donc de la surface taxable tous les bâtiments (y compris les combles, celliers, caves, dès lors qu'ils dépassent 1,80 m de hauteur sous plafond), ainsi que leurs annexes (abri de jardin notamment).

Un bâtiment non clos (ouvert sur l'extérieur avec une cloison de façade en moins, pergola ou tonnelle par exemple) ou une installation découverte (une terrasse par exemple) ne doit donc pas être comprise dans la surface taxable. A contrario, une véranda couverte et close est taxable. Si certains ouvrages sont exclus de la surface taxable, ils sont cependant soumis à la taxe de façon forfaitaire par emplacement (aire de stationnement, piscine découverte, panneau solaire au sol, éolienne, etc.).

Attention: il ne faut pas confondre la surface taxable avec l'emprise au sol, la surface habitable ou la surface de plancher qui détermine les formalités d'urbanisme (permis de construire et déclaration préalable) et le seuil de recours à un architecte.



Champs d'application de la taxe d'aménagement

La taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire d'aménager ou déclaration préalable), et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

Elle s'applique aux demandes de permis (y compris les demandes modificatives générant un complément de taxation) et aux déclarations préalables déposées depuis mars 2012. La taxe est composée de 2 parts (communale, départementale), chaque part étant instaurée par délibération de l'autorité locale : Conseil municipal, Conseil Général.

La part communale est instituée de plein droit dans les communes ayant un Plan Local d'Urbanisme (PLU) comme à Saint Loup Cammas.

La taxe est exigible à la date de :

- la délivrance de l'autorisation de construire ou d'aménager ou du permis modificatif,
- la naissance d'une autorisation tacite de construire ou d'aménager,
- la décision de non-opposition à une déclaration préalable,
- l'achèvement des constructions réalisées sans autorisation ou en infraction, constaté par procès-verbal (taxation d'office).

La notion de surface taxable

La surface qui sert de base de calcul à la taxe d'aménagement correspond à la somme des surfaces closes et couvertes, sous une

NETTOYAGE INDUSTRIEL



Devis gratuit

Entretien tous locaux Immeuble (Copropriété-HLM) Bureaux Boutiques Cabinets médicaux

122, av. de Lavaur 31500 TOULOUSE Tél.: 05 61 200 707 www.ets-net.fr

Travaux Urbanisme



Le calcul de la taxe d'aménagement

Assiette

Le montant de la taxe correspond à la multiplication de la surface taxable de construction (ou de l'aménagement) par une valeur forfaitaire, actualisée chaque année en fonction de l'Indice du Coût de la Construction (ICC). En 2013, les valeurs au m² sont de :

- 362 € par m² au dessous de 100 m² de surface taxable
- **724** € par m² au-delà de 100 m² de surface taxable (construite ou déjà construite)

ATTENTION, la notion des 100 m² est très importante. Surtout en cas d'extension d'une habitation ou de la construction d'un garage ou bâtiment en plus d'une maison. En effet, **l'existant est comptabilisé pour définir** la valeur applicable au m².

A titre d'exemple, une extension de 20 m² sur un terrain disposant déjà d'une maison de 90 m²; le calcul de la taxe sera le suivant : (362 \in x 10) x 6.3 % + (724 x 10) x 6.3 % = 684 \in de taxe.

La même extension de 20 m² sur un terrain disposant déjà d'une maison de 101 m², le calcul sera le suivant : (724 x 20) x 6,3 % = 912 €.

Pour certaines installations, la taxe est fixée de façon forfaitaire :

- piscine : **200** € par m², (une piscine dont le bassin fait 40 m² sera taxée selon le calcul suivant : (200 x 40) x 6,3 % = 504 €,
- panneau photovoltaïque (capteurs solaires destinés à la production de l'électricité) fixé au sol : 10 € par m² de surface de panneau (les panneaux solaires thermiques, qui produisent de la chaleur, ne sont pas taxés),
- aire de stationnement extérieure : de **2 000 €** (ici le calcul sera pour 1 place : 2 000 x 6,3 %, pour 2 places : 4 000 x 6,3 %...).

Taux

Le taux de la taxe d'aménagement est voté par la collectivité locale pour la part qui la concerne.

Le taux de la part communale pour Saint Loup Cammas est de 5 %. Le taux de la part départementale est fixé pour la Haute-Garonne à 1,3 %.

Les exonérations

Certains aménagements et constructions sont exonérés de la taxe d'aménagement :

- constructions dont la surface est inférieure ou égale à 5 m²,
- ceux affectés à un service public,
- les logement sociaux ou Habitations à Loyers Modérés (HLM),
- les locaux agricoles (serres, locaux de production et de stockage des récoltes et des matériels, centres équestres, etc.),
- un bâtiment détruit ou démoli depuis moins de 10 ans, reconstruit à l'identique.

La déclaration et le paiement

Lors du dépôt de permis de construire, d'aménager ou de la déclaration préalable, le demandeur doit remplir une déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions. La notice d'information figurant dans le dossier de demande de permis ou de déclaration permet de remplir cet imprimé fiscal.

Par ailleurs, pour aider à la déclaration des surfaces, une fiche d'aide au calcul permet d'établir la déclaration de sa surface taxable et de sa surface de plancher.

La taxe doit être payée en 2 échéances : au 12° et au 24° mois après la délivrance du permis.

Si son montant est inférieur à **1 500 €**, elle n'est payée qu'en une seule fois.





AGRICOLE - TP

- > Vente neuf et occasion, > Dépannage, SAV tous matériels
- > Climatisation : monage et maintenance sur tous matériels agricoles et TP, > Arceaux de Sécurité :
- > Arceaux de Sécurité : fabrication sur mesure et

MOTOCULTURE DE PLAISANCE

- > Vente neuf : tondeuses, tronçonneuses, rotofils, débroussailleuses, motoculteurs...
- Réparation : entretien et maintenance, SAV
- > Transport : Enlèvement / Livraison à domicile du matériel réparé
- domicile du matériel réparé
 SAV CASTORAMA L'Union, Blagnac,
 S-Orens

Budget 2013 du groupe scolaire

(Hors Centre de loisirs)

L'éducation est depuis longtemps et restera une priorité pour le Conseil Municipal.

La part du budget allouée au groupe scolaire Claude Nougaro reste de loin la plus importante dans le budget de la commune, mais c'est le prix pour offrir aux enfants de bonnes conditions de travail.

Cette année et traditionnellement tous les 3 ans, la commune a subventionné la classe découverte à hauteur de 2 600 €.

Frais de fonctionnement

Personnel

Frais de personnel travaillant dans les écoles (hors centre de loisirs)

Maternelle/élémentaire et le restaurant scolaire 215 572 €

Coût moyen par élève* : 1 134 €

Electricité gaz, eau et assainissement

Consommation annuelle sur l'ensemble de l'école 26 392 €

Coût moyen par élève* : 138 €

Frais de téléphone et Internet

Consommation annuelle téléphone + Internet 1 142 €

Coût moyen par élève* : 6 €

Fourniture d'entretien

Consommation annuelle des produits d'entretien 1 326 €

Coût moyen par élève* : 7 €

Frais de maintenance

(Extincteurs, installations électriques, chauffage,

photocopieur...)

Consommation annuelle maintenance matériel 4 609 €

Coût moyen par élève* : 24 €

Frais de nettoyage

Consommation annuelle nettoyage locaux 27 113 €

Coût moyen par élève* : 142 €

Fournitures scolaires

Fournitures scolaires + coopérative + piscine

+ arbre de Noël + investissement

+ subvention classe découverte 15 156 €
Coût moyen par élève* : 80 €

Entretien des bâtiments

Consommation annuelle d'entretien des bâtiments 1 980 €

Coût moyen par élève* : 10 €

Prime d'assurance

Coût annuel de la prime d'assurance 1 131 €

Coût moyen par élève* : 6 €

Intérêt de l'emprunt

Coût annuel des intérêts de l'emprunt 6 527 €

Coût moyen par élève* : 34 €

Opération un fruit pour la récré

Coût achat des fruits depuis le début de l'opération : 757 € Subvention de l'Union Européenne (51 %) 386 € Coût de revient de l'opération : 371 €

Coût moyen par élève* : 2 €

Sous-total des frais de fonctionnement

des écoles 301 319 €

*sur la base de 190 élèves en 2012/2013.



Frais d'investissement

Remboursement du capital de la dette 16 399 €

Rénovation classe 3 et 4, école élémentaire

(peinture et sol) 11 898 € Rénovation éclairage école élémentaire 4 071 €

Rénovation éclairage école élémentaire 4 071 €
Achat d'une armoire pour l'école maternelle 373 €

Sous-total des frais d'investissement

des écoles 32 741 €

total général

(année scolaire 2012-2013): 334 060 € Coût moyen par élève: 1 758 €

> Mot des écoles

La rentrée s'est bien déroulée pour tous les élèves, petits et grands. Mmes Lebourdais et Sarrat assurent toujours les directions des écoles maternelle et élémentaire.

Cette année, l'école élémentaire est composée de 5 classes et 120 élèves :

Mmes Vergnes et Blois-Martin : 24 élèves en CP

Mme Laignes : 22 élèves en CE1 Mme Bensaber : 25 élèves en CE2 Mme Kermel : 25 élèves en CM1

Mmes Sarrat et Ayala : 24 élèves en CM2

En maternelle, il y a 75 élèves répartis en 3

classes :

Mme Lebourdais : 24 PS Mme Lafont : 23 élèves PS - MS

M. Bertrand: 28 GS

Nous démarrons l'année avec deux projets communs au groupe scolaire :

- Un travail sur le gaspillage alimentaire et l'alimentation en général.
- Une exposition solidaire, sur un thème à définir, qui viendra clôturer l'année 2013

Les directrices, Mme Lebourdais et Mme Sarrat

Les inscriptions des enfants à l'école maternelle pour la rentrée

Si vous avez un enfant né en 2011 (entre le 1er janvier et le 31 décembre) veuillez effectuer l'inscription à la mairie avant le 31 décembre, muni d'un justificatif de domicile et du livret de famille.





12, avenue Prat-Gimont - 31130 Balma

Bureau d'études Infrastructures et Urbanisme

HAUTE GARONNE / TARN

34 bis, chemin du Chapitre - 31100 TOULOUSE **Tél : 05.34.60.96.96** – Fax : 05.34.60.96.81 - www.2au.fr



Art & Clim

Chauffage - Climatisation - Solaire Energies renouvelables

RENAUD DE SULZER

Tél. 05 62 75 07 91 Fax 05 62 75 10 17

mail: contact@artclim.fr site: www.artetclim.fr

> Accueils de loisirs

Tout au long de l'année 2013, les enfants fréquentant l'accueil de loisirs ont pu bénéficier d'activités riches et variées. Qu'elles soient sportives, culturelles, artistiques ou d'expression, elles se doivent toutes d'être ludiques tout en tenant compte des saisons et des fêtes traditionnelles. Pour notre part nous participons (même modestement) à la construction et au bien-être de chaque enfant à travers l'ensemble des actions que nous organisons.

L'accueil de loisirs extrascolaire

Des sorties hebdomadaires ont rythmé les périodes de vacances scolaires : Rigolus Park et le cirque Pinder pendant les vacances d'hiver, le Parc Australien à Carcassonne et le cinéma à Saint-Geniès pendant celles de printemps, Walibi et la piscine de Saint-Alban pour tous, Natura Game à Castelmaurou pour les plus grands, le parc du Bascala à Bruguières pour les plus petits cet été.

Nous essayons de travailler de concert avec nos voisins de Saint-Geniès Bellevue et de Pechbonnieu sur certaines activités et sorties communes dans le double objectif de mutualiser les compétences et de diminuer les coûts de transport. Dans le même esprit, nous avons une

convention avec l'IR Charta qui nous permet de bénéficier du prêt gracieux de 2 minibus pendant la moitié des vacances scolaires.

En point d'orgue, le séjour de Collonges la Rouge du 22 au 26 juillet 2013 fut une totale réussite cette année avec un effectif record de 21 participants avec au programme de la spéléo, de l'accrobranche, du VTT mais aussi bien évidemment de la baignade en piscine et en parc aquatique, et enfin la participation au concours de pétanque des campeurs. Concernant les mercredis, les enfants ont participé aux Journées Nature le 29 mai 2013 avec notamment la création du jardin potager qui est devenu une activité pérenne au travers des Temps d'Accueil Périscolaire et le ramassage de déchets autour de l'école et dans la commune.

Rythmes à l'accueil de loisirs

La réforme des rythmes scolaires a entraîné quelques changements d'horaires (les lundis et jeudis fin de la classe à 16 h au lieu de 16 h 30 précédemment) ainsi que la mise en place de Temps d'Activité Périscolaire (TAP) les lundis et jeudis de 16 h à 17 h et les mardis de 16 h 30 à 17 h 30. Depuis le 30 septembre 2013, sont proposés aux enfants de l'école maternelle de



l'éveil au judo, un atelier chant-danse et un autre d'arts plastiques. À ceux de l'école élémentaire une initiation au judo, une autre au badminton et enfin un atelier jardinage. Environ 110 enfants au total fréquentent ces différentes activités proposées jusqu'à la fin du trimestre. Afin d'étoffer notre offre d'activités, nous envisageons de nous rapprocher du tissu associatif local pour enrichir et diversifier notre offre.

Sous l'égide de la CCCB, nous participons également à un atelier de concours de nouvelles et d'illustrations sur le thème de la ville dans le cadre du festival « Mieux vaut en lire ». Nous bénéficions aussi de 2 interventions dans le cadre du « Parcours du cœur » et participons au concours de dessin pour l'affiche de cette manifestation.





La commune renouvelle l'opération: un fruit pour la recré

convivial d'éducation au goût.



Des actions éducatives autour des fruits viennent agrémenter les dégus-

tations. Ce fut le cas avec la sortie au verger des enfants de l'école maternelle, durant laquelle les enfants ont pu cueillir différentes variétés de pommes. Une fois apportées à l'école, ces pommes ont servi à faire

de la gelée, de la compote ou ont été mangées crues. appréciant de croquer dans un fruit cueilli soi-même. Cette initiative collective contribuera, nous l'espérons, à faire des enfants des consommateurs avertis et responsables, conscients des bienfaits pour la santé et respectueux de l'environnement.

Pour la deuxième année consécutive, la commune en partenariat avec les enseignants de l'école maternelle et l'accueil de loisirs s'engage dans l'opération « un fruit pour la récré ». Ainsi chaque semaine depuis la rentrée, les enfants découvrent ou redécouvrent les fruits de saison fournis par des producteurs locaux : melon, prune, raisin, pomme ou encore poire ont été proposés aux enfants.

Cette opération est un réel succès et chaque semaine, la surprise et la découverte de saveurs sont au rendez-vous à l'occasion de ce moment



Le Point Accueil Jeunes à Eurodisney

Des temps forts, des centaines de citrouilles et des « vilains » en chair et en os : voilà ce qu'ont découvert 5 adolescents et 2 animateurs du Point d'Accueil Jeunes de Saint Loup Cammas durant les vacances d'automne.

Durant 3 jours et 2 nuits au parc de Disneyland Paris pourvu de ses plus belles couleurs d'Halloween, les jeunes ont vécu des moments « effrayamment » drôles dans une atmosphère mystérieuse. Des souvenirs inoubliables et des hurlements garantis pour ces grands enfants qui ont pu profiter des nombreuses attractions à sensations fortes, mais aussi des spectacles tels que projections et parades où ils ont pu croiser divers personnages Disney (Mickey, Mulan, la sorcière de Blanche-Neige ou encore Cruella...).

Le soir venu place à l'ensorcellement avec un spectacle époustouflant alliant projections, jets d'eau, pyrotechnies et effets spéciaux : adolescents et animateurs sont restés émerveillés devant tant de prouesses et de magie.

Plongés dans un lieu où citrouilles, fantômes, artifices et sortilèges prennent le dessus dans des tons orangés, cet extraordinaire voyage à Disneyland Paris restera pour tous gravés dans les mémoires. Ce séjour féerique a été rendu possible grâce à la subvention de la mairie.

L'année ne fait que commencer mais s'annonce déjà pleine d'activités et chargée en émotion pour les jeunes de la commune. Le PAJ s'affirme comme un espace de jeux et de détente pour le plus grand plaisir des 11-17 ans. Diverses activités sont proposées tous les mercredis de 14 h à 18 h durant la période scolaire. Ouvert du lundi au vendredi durant les vacances scolaires, des sorties sont programmées et des projets sont en cours de réalisation.

Pour connaître les détails du programme rendez-vous sur le site de la mairie, sur la page facebook du PAJ ou à la Maison des associations.



ciation des Parents d'Elèves (APE)

L'assemblée générale des parents d'élèves s'est tenue le 24 septembre 2013.

Un nouveau bureau a été élu

- Présidente : Céline Mouvsset
- Trésorières : Anne-Rose Beauclou, Emilie Félix et Béatrice Guillois
- Secrétaires : Myriam Jacolin et Delphine Martinelli

Les buts de l'association

- Aider les enseignants dans l'organisation des manifestations au sein de l'école.
- Aider les parents dans le dialogue avec les différents intervenants de l'école ainsi qu'avec la mairie.
- Débattre de tout problème éventuel.
- Organiser tout au long de l'année des manifestations pour les enfants : marché de Noël, loto, carnaval, lâcher de ballons, fête de la musique, fête de l'école...

Les bénéfices sont reversés aux écoles maternelles et élémentaires et servent à financer une partie des projets et sorties scolaires. L'année dernière, les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 sont partis en classe de découverte.

L'APE fonctionne en commissions afin d'améliorer l'organisation des différentes manifestations et d'impliquer les parents volontaires. Plusieurs

parents pilotent chaque commission:

- Communication : Laurence de Sulzer-Wart, Elisabeth Blanchet
- **Pédiloup** : Christine Francoulon, Alain Andron
- CLAE: Magali Delacvivier, Martine Cresson
- Cantine : Magali Delacvivier, Martine Cresson
- Marché de Noël : Liza Gamelin. Nathalie Merieau
- Soirée récréative : Jean-Pierre Priam
- Carnaval : Myriam Jacolin, Claire Monneraud
- Fête de la musique : Anne-Rose Beauclou, Charles Le Gallic
- Lâcher de ballons : Fabrice Jacolin, Guylaine Thomas
- Fête de l'école : Elise Le Gallic, Nathalie Merieau

N'hésitez pas à rejoindre une ou plusieurs des commissions, en tant que parents bénévoles, même si vous disposez de peu de temps afin d'aider le jour de la manifestation et en assurer son bon déroulement.

L'APE tient à remercier la mairie pour son appui et tous les parents qui se sont investis dans l'association l'année dernière.

Une boîte aux lettres située devant l'école est à votre disposition pour nous faire part de vos remarques et suggestions.

Vous pouvez suivre les informations de l'APE, vous inscrire sur notre liste de diffusion de l'information ou simplement nous contacter par l'intermédiaire de notre site : ape-st-loup-cammas.blogspot.com.

Le bureau







Zone des Ramassiers 1 allée Charles Cros 31770 Colomiers Tél. 0562135780 • Fax 0247683540



CHRISTIAN



Cabinet d'architecture Christian LALUCCA

> 1, chemin Malbou 31240 L'Union Tél.: 05 62 79 81 11 Fax: 05 62 79 81 12

mail:LALUCAA-ARCHITECTE@wanadoo.fr

> Semaine anti gaspillage



Une opération « Anti Gaspi' » à l'école pour réfléchir au gaspillage alimentaire

Dans le cadre d'une opération déployée au niveau national et à l'échelle de la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue, l'association Coteaux 21, la Mairie, les enseignants, l'ALAE, le personnel de cantine, et les parents d'élèves ont souhaité se mobiliser tous ensemble, pour conduire une réflexion autour du gaspillage alimentaire et du devenir des déchets. La première étape de cette démarche s'est déroulée du 12 au 15 novembre à la cantine ; elle a consisté en une opération simple et ludique de pesée quotidienne des restes des repas de midi, réalisée par les enfants de l'école élémentaire.



Les enfants ont été rendus acteurs de leur alimentation :

- Par une pesée quotidienne des restes de leur repas.
- Par une « interview » ludique et simple des jeunes convives (je n'aime pas, j'ai tout mangé, je n'avais pas faim, pourquoi ?).
- Par une analyse des écarts de pesée : « avant-après ».

Cette action a permis de quantifier globalement la part des aliments

jetée, ainsi c'est près de 20 kg de nourriture qui ont été jetés à la fin de chaque service. En parallèle, les enseignants ont abordé cette problématique avec leur classe, sous l'angle inscrit au programme de chaque classe (alimentation, déchets..).

A l'issue, le bilan élaboré avec les enfants, permettra, nous l'espérons, d'imaginer, des actions faciles à mettre en œuvre, pour améliorer la prise des repas, limiter le gaspillage alimentaire ou valoriser les aliments restants qui pourraient l'être.

Les enfants se sont énormément impliqués dans l'opération et cette action simple et enrichissante permettra peut-être de connaitre les leviers qui pourraient aider à changer les comportements de chacun.

> Conseil municipal d'enfants

La democratie s'apprend dès le plus jeune âge

Le conseil municipal d'enfants redémarre cette année avec une équipe pleine d'enthousiasme et de projets. C'est le mercredi 13 novembre que les enfants de l'école élémentaire se sont rendus au bureau de vote mis en place à la mairie pour élire les tout nouveaux membres du CME.

Les élections ont eu lieu conformément au processus électoral, avec le vote à bulletin secret, l'isoloir, la liste d'émargement et bien sûr l'urne. Cette année, il s'agissait de remplacer les CM2 partis en 6°. Les candidats étaient très nombreux et

les places limitées. L'équipe des jeunes élus accueille donc pour cette année, 7 nouveaux enfants de CE2 (Alice Amalric, Eléa Barbecanne, Laura Bensaber, Léopold Marguet, llan Oller, Jade Perruchot et Sylvain Raynaud) et 2 enfants de CM (Thomas Fihlos et Rémi Jacolin).

C'est dans le plus grand sérieux que Monsieur le maire, Claude Marin, accompagné de Patrice Gerber, adjoint délégué aux écoles et Herveline Jacob, conseillère municipale, a proclamé les résultats lors de la première réunion du CME vendredi 15 novembre. Réunion durant

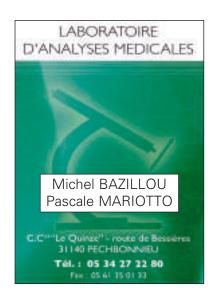
laquelle les enfants ont élu leur maire et les adjoints. Toutefois, c'est toute l'équipe qui sans distinction entre dans la vie citoyenne.

A présent ces jeunes conseillers municipaux sont les porte-parole de leurs camarades, ils sont élus pour s'exprimer, donner leur avis, proposer des idées et mener ensemble des actions dans l'intérêt de tous.



De gauche à droite, rang du bas : Sylvain Raynaud, Thomas Filhos, Ophélie Pacheco, Jade Perruchot, Laura Bensaber, Alice Amalric, Elea Barbecanne, Ilan Oller Rang du milieu : Léopold Marguet, Léo Perruchot, Julie Thomas, Dorian Jacquet, Rémi Jacolin

Dernier rang: Emmy Trancart, Emilien Guillois, Nicolas Huerga, Axel De Sultzer Wart, Thomas Lavigne, Quentin Jacques Les élus: M. Marin, M. Sforzin, Mme Jacob et M. Gerber.



Informations

Les petits frères des Pauvres



Le bonheur de donner et celui de recevoir, c'est...

Le plaisir de rendre visite à un proche...

et pour lui, le bonheur de voir que, semaines après semaines, on ne l'a pas oublié;

Le plaisir d'écouter avec attention et bienueillance...

et pour lui, le bonheur d'être entendu, d'être considéré, sans être jugé ;

Le plaisir d'offrir un bouquet...

et pour lui, le bonheur de savoir que quelqu'un se souvient qu'il est né ce jour-là ;

Le plaisir d'inuiter à une fête...

et pour lui, le bonheur retrouvé des joies du partage et du rire ;

Le plaisir de partager le repas de Noël...

et pour lui, le bonheur de ne pas être seul ce jour-là.

Voilà tout simplement la vie avec « Les petits frères des Pauvres »

Si ce bonheur simple vous tente ou si vous souhaitez donner un peu de votre cœur et de votre temps, contactez-nous au : 07 86 63 79 61 ou au 05 61 62 05 05.

E-mail: dompfpne@orange.fr

Sur Saint-Jean, L'Union, Saint Loup et ses alentours, les bénévoles de l'association, non confessionnelle et reconnue d'utilité publique, Les petits frères des Pauvres soutiennent par un accompagnement relationnel et fraternel des personnes de plus de 50 ans qui souffrent de solitude, de pauvreté et d'exclusion. Avec sa devise « des fleurs avant le pain », l'association privilégie, au-delà de l'aide

matérielle, le soutien affectif et les relations humaines pour lutter contre l'isolement.



Brèves

Rappel : les cimetières de la commune sont en ligne sur le site www.cimetieres-de-france.fr

Brèves

→ Recensement militaire

A compter du 1er janvier 2014, les jeunes, garçons et filles, nés à partir du 1er janvier 1998 devront se présenter à la mairie le mois d'anniversaire de leurs 16 ans pour se faire recenser, munis de leur pièce d'identité et livret de famille.

Une attestation de recensement leur sera remise. (Attention, ne pas perdre ce document car il sera obligatoire pour passer un examen ou un concours).

De même, lors de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), à laquelle vous devrez participer avant 18 ans, un certificat de participation vous sera remis, (ce document sera obligatoire pour vous permettre d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales).

Renseignements et contacts : CSN Toulouse - Départements : 09/12/31/46/81/82 - Tél. : 05 62 57 38 68 - www.defense.gouv.fr/jdc



Transports sanitaires, Aéroport, Gare

Conventionné C.P.A.M.

J.N Jolivet - 6, rue du Clos François 31140 Saint Loup Cammas

Perte ou vol de pièces d'identité

Nous vous informons que pour toute perte de papiers administratifs : carte nationale d'identité, passeport, carte grise... la déclaration de perte s'effectue au secrétariat de la mairie. Toutefois, la déclaration de vol se fait directement auprès de la gendarmerie.

En cas de perte du permis de conduire, la déclaration s'effectue directement auprès de la préfecture, en cas de vol du permis de conduire, il faut vous adresser à la gendarmerie.

Attention à l'usurpation d'identité!



Civisme - Sécurité

Civisme où es-lu?



SÉMORS SOYEZ UGILANTS LES VOLS PAR RUSE COMMENT S'EN PRÉMUNIR ?

Lorsque l'on sonne à votre porte

- Identifiez toujours vos visiteurs. Avant d'ouvrir, regardez d'abord par l'œilleton ou par la fenêtre.
- Faites-vous installer une chaîne de sécurité afin de pouvoir discuter avec les visiteurs sans les laisser entrer.

Prenez de bonnes habitudes

• Rompez l'isolement, gardez des contacts réguliers avec vos voisins ou des associations.

• Ayez toujours à portée de main les numéros de téléphone importants pour votre sécurité (famille, voisins, police...)

Évitez les tentations

- Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent ni des bijoux de grande valeur chez vous, préférez les paiements par virement, carte bancaire, postale ou de crédit.
- N'indiquez à personne où se trouve votre argent.

Prévention

• Ne laissez pas paraître sur la sonnette que vous vivez seul(e). Évitez





les étiquettes indiquant par exemple « veuve X ».

• Mentionnez uniquement votre nom de famille.

En cas de doute NE LAISSEZ PAS ENTRER LA PERSONNE

Si des méfaits sont malgré tout commis

- Déclarez immédiatement le vol au 17.
- Ne touchez à rien jusqu'à l'arrivée de la police.

NUMÉROS UTILES

112: URGENCES

17: GENDARMERIE ou POLICE

NATIONALE

08 842 846 37 : « 08 VICTIMES »

Sachez que Monsieur le Maire ne donne aucune autorisation de démarchage sur le territoire de la commune

Rappel

> Défibrillateurs

Nous vous rappelons que 4 défibrillateurs sont installés sur la commune.

Un premier appareil est en accès libre sur le mur extérieur de la Mairie et un second est à votre disposition dans la Maison des associations. Le troisième est dans la salle des Fêtes et le quatrième dans les vestiaires du stade.





La divagation des chiens

Encore trop de chiens divaguent sur le domaine public. Sachez que de nombreuses plaintes sont déposées en Mairie. Cette situation ne peut pas perdurer. La police intercommunale s'emploie à rechercher les propriétaires de ces chiens. Les chiens doivent être tenus en laisse sur le domaine public sous peine de poursuite.

> Pour les chiens de 1^{re} et 2^e catégorie Respectez la législation!

Vous possédez un chien de première ou deuxième catégorie. Vous êtes concernés par la législation sur les chiens dangereux. Loi du 6 janvier 1999 – Arrêté du 27 avril 1999 – Loi du 20 juin 2008 et ses décrets d'application.

Vous avez l'obligation de déclarer votre chien à la mairie de votre lieu de résidence. Dans le cas d'un déménagement, vous devez obligatoirement présenter les documents à la nouvelle mairie de domicile.

Environnement

Collecte des déchets ménagers et les



Ordures ménagères :

bac roulant couvercle vert foncé

Collecte en porte à porte par le SITROM, le lundi (si jour férié le lundi, ramassage reporté au mardi).

Recyclable : bac roulant couvercle jaune

Collecte en porte à porte par le SITROM, le mercredi des semaines impaires.

Conteneurs de uerre (recyclage) Collecte en apport volontaire situés :

Allée des Anciens Combattants -Route de Pechbonnieu (entrée du lotissement « Les Mimosas ») - Route de Saint-Geniès (entrée du lotissement « Les Terrasses du soleil ») - Angle de la Rue des Cèdres et de l'Allée des Pins.

La collecte des déchets verts

Les mardis des semaines impaires.

Encombrants:

le lundi 12 mai 2014

Collecte en porte à porte par les services de la Mairie : canapés, fauteuils, matelas, sommiers en bois ou métallique, électroménager, meubles, magnétoscopes, télés, pneus, pots de peinture vide.

Matériaux non collectés :

Ordures ménagères, amiante, déchets hospitaliers, gravats, huile de vidange, toutes les huiles et tous les liquides, déchets artisanaux, textiles, batteries, bouteilles gaz, extincteurs : tous contenants sous tension.

Rappel

> Quand sortir ses déchets et encombrants?

Nous constatons de plus en plus que certaines personnes sortent leurs déchets verts et encombrants plusieurs jours avant la collecte, ce qui provoque le mécontentement de nombreux administrés (plaintes à la mairie). Nous vous demandons donc une fois de plus de sortir ces déchets la veille du ramassage. Sachez que vous êtes passible d'un procès verbal si cette condition n'est pas respectée. Votre responsabilité se trouvera engagée en cas d'accident. Merci de votre compréhension pour la sécurité et le bien être de tous.

TABLEAU DES JOURS DE COLLECTE DES DECHETS VERTS, RECYCLABLES ET ENCOMBRANTS
à partir du mois de JANVIER 2014

a partir du mois de SANVIEN 2014				
MOIS	DECHETS VERTS (sacs plastiques) le mardi des SEMAINES IMPAIRES	RECYCLABLES (couvercle jaune) le mercredi des SEMAINES IMPAIRES	ENCOMBRANTS (en cas de volume important, le ramassage peut s'effectuer en plusieurs jours)	
Janvier	14 et 28	Jeudi 2*, Mercredi 15 et 29 * en remplacement du 1 ^{er} janvier		
Février	11 et 25	12 et 26		
Mars	11 et 25	12 et 26		
Avril	8 et 22	9 et 23		
Mai	6 et 20	7 et 21	Lundi 12 mai	
Juin	3 et 17	4 et 18		
Juillet	1, 15 et 29	2, 16 et 30		
Août	12 et 26	13 et 27		
Septembre	09 et 23	10 et 24		
Octobre	7 et 21	8 et 22		
Novembre	4 et 18	5 et 19		
Décembre	2, 16 et 30	03, 17 et 31		

Environnement



La collecte des déchets verts les mardis des semaines impaires



Rappel Important:

Compte tenu de cette augmentation de la fréquence des collectes, la quantité de déchets collectés est limitée à 10 levées par passage et par foyer.

Ex.: 5 sacs + 5 fagots ou 3 sacs et 7 fagots... Les règles de conditionnement des déchets verts restent inchangées: produits de tonte et de taille.

Contenants et sacs poubelle ouverts, les fagots doivent être liés **(pas de fil métallique)**, \leq 1,2 m de long, les troncs branches doivent être \leq à 10 cm de diamètre et \leq à 0,50 m de long.

Pensez à venir changer vos sacs défectueux à la mairie.

> Apports volontaires

Trois déchetteries sont à votre disposition.

Déchetterie de l'Union

Tél.: 05 61 11 44 97

Z.A. de Montredon - Rue d'Ariane

Ouverture : du mardi au samedi de 9 h à 12 h

et 14 h à 18 h

Le dimanche de 9 h à 17 h Fermée le lundi et jours fériés

Déchetterie de St-Alban

Tél.: 05 61 09 17 46

Z.I. du Terroir - Impasse Rouquette

Ouverture : du lundi au samedi de 9 h à 18 h

Le dimanche de 9 h à 17 h Fermée le mardi et jours fériés

Déchetterie de Garidech

Tél.: 05 34 26 93 89 R.N. 88 - Route d'Albi Lieu-dit « Lagarrigue »

Ouverture : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et

de 14 h à 18 h

Le dimanche de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30 Fermée le mardi, jeudi et jours fériés

Pour tout renseignement, consultez le site : www.decheteries-decoset.info

Un doute, un renseignement?

N'hésitez pas à contacter les animateurs du tri du SITROM au : 05 34 27 13 65 ou le secrétariat de la

Mairie au: 05 34 27 28 50.

Vêtements récupérés

Nous avons recueilli 7 300 kilos de déchets textiles en 2012. Nous en sommes à 5 850 kilos à la fin du troisième trimestre 2013. Merci à tous pour ce geste.



Où ramener uos lampes usagées ?

Les lampes aussi se recyclent sans pour autant aller dans le bac roulant jaune. Récylum récupère et recycle vos lampes usagées.



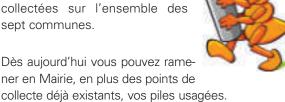
Pour cela, il faut que chacun de nous rap-

porte ses lampes dans des lieux de collecte:

- Déchetterie de Garidech, de L'Union et de St-Alban;
- Bricomarché de Launaguet;
- Carrefour Market de Pechbonnieu;
- Intermarché de St-Jean, de Castelginest, de Garidech et de Gratentour;
- Leclerc Rouffiac;
- Un point de collecte est disponible en Mairie.

Où ramener vos piles ?

Le SITROM a signé dernièrement avec COREPILE un partenariat pour la reprise des piles usagées collectées sur l'ensemble des sept communes.



Environnement

Entretien des propriétés

Il est rappelé aux propriétaires qu'ils ont la charge et l'obligation d'entretenir leurs parcelles de façon à ne pas les laisser en friche. De même, les arbres et les végétaux ne doivent pas empiéter sur la voie publique (rues et trottoirs). CF Arrêté municipal



Dosette Nespresso

Pensez à recycler vos dosettes de café Nespresso en les ramenant dans les déchetteries du secteur ou dans votre boutique Nespresso (19, rue Antonin Mercie et 38, rue Alsace Lorraine à Toulouse), n'hésitez pas à consulter le site **www.nespresso.ecolaboration** pour connaître les points de collecte (commerçants) les plus proches de chez vous.



Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Nous vous rappelons que si vous constatez des dégâts sur votre propriété suite à la sècheresse, vous pouvez venir faire une déclaration auprès de votre mairie.

carrere.bourthoumieux architectes

13, rue Sainte-Ursule - 31000 TOULOUSE - Tél. 05 61 23 18 82 - Fax. 05 61 21 83 21 carrere.bourthoumieux-architectes@orange.fr



> Le secteur paroissial de Saint Loup Cammas vous accueille

Depuis une année, l'Eglise Catholique a un nouveau pasteur, le pape François qui, depuis son élection, appelle sans cesse les communautés catholiques à aller aux périphéries de notre monde, à sortir de temps en temps de nos églises pour aller à la rencontre des hommes et femmes de notre temps qui se sentent, à tord ou à raison, rejetés par l'église hiérarchique et les communautés locales.

Dans l'Eglise de France, depuis trois ans, ce souci aux plus pauvres et exclus s'est manifesté par la démarche Diaconia qui a commencé en 2011 et qui s'est conclu par un grand rassemblement à Lourdes au cours du week-end de l'Ascension. Ce rassemblement s'est voulu un lieu d'écoute et de prise de parole des personnes qui se sentent « exclues », « les pauvres », les gens « différents ». L'élection du pape et la démarche Diaconia sont pour notre paroisse une pressante invitation à s'ouvrir à l'autre, se mettre à l'écoute de notre monde par l'accueil, l'écoute, la solidarité, dont la première est évidemment celle de donner aux hommes et femmes de notre temps la bonne nouvelle sur laquelle se fonde la vie chrétienne : le Christ Jésus lui-même, venu pour que tout homme ait la Vie.

A travers ces quelques lignes, au nom de toute la communauté paroissiale dont j'ai la charge, je vous lance cette invitation qui vient de notre foi et de notre cœur : peu importe votre situation religieuse, sociale, culturelle, intellectuelle, votre âge et vos origines... notre paroisse se veut être un lieu d'accueil et d'écoute. Elle a besoin de vous pour vivre et remplir ses différentes missions, car nous sommes tous créés à l'image de Dieu et nous sommes appelés à être des pierres vivantes pour construire le Corps du Christ et travailler ensemble à construire, comme nous le demande le Seigneur, un monde plus juste, plus fraternel, plus solidaire où tous se sentent et sont vraiment fils et filles du même Père que Jésus est venu nous montrer le

Visage plein d'amour, de tendresse et de miséricorde pour chacun de ses enfants.

Pour tout contact, appelez au 05 61 09 73 97 ou 06 46 43 09 52 ou envoyez un courriel à l'adresse padeloup@cegetel.fr.

Vous pouvez passer nous voir, envoyer un courrier au 6, place de l'église 31140 Saint Loup Cammas.

Le Secours Catholique accueille donateurs et acheteurs à sa boutique « La Boussole » les lundis, mercredis, vendredis de 14h30 à 18h00 au 65, route de Fronton à Aucamville Tél. : 05 61 57 91 17.

Un vestiaire est aussi ouvert Rue du 19-Mars 1962 à Launaguet les lundis et mardis de 14h00 à 17h00 - Tél. : 05 62 79 64 93 ou : 06 47 35 12 23.

Beauté des Sens

Elodie JEANNE vous accueille

4, rue Lavoisier Centre commercial SIMPLY 31140 LAUNAGUET Tél.: 05.61.70.38.33



Informations

Renseignements utiles

Gendarmerie Nationale	17
- Launaguet:	05 34 27 36 40
- Castelginest:	
Police intercommunale	06 45 16 33 74
	ou 05 34 27 28 50
Communauté de Communes	
des Coteaux Bellevue	05 34 27 20 50
Pompiers	18/112 (portable)
Pompiers de Rouffiac	05 34 27 98 00
Samu	15
Centre Anti-Poison	05 61 77 74 47
Pôle emploi	
6, chemin Bois de Saget - 31240 Saint-	
Comité du Bassin pour l'emploi Villeme	
Le tremplin de l'Union	
Mission Locale d'Aucamville	05 61 70 25 40
Poste Bureau Distributeur Aucamville	e 3631
Annexe postale: Pechbonnieu	
7 IIII OXO POCIALO I I COMBONINO	
Dépannage	
VEOLIA Eau et Assainissement	05 61 80 09 02
Dépannage GAZ	0 800 473 333
Dépannage EDF	09 726 750 31
Service Clients 24 h/24	
Gaz de France	0 810 800 801
ou 09 69324324 ((appel non surtaxé)
EDF	0 810 070 333
France Télécom - Réseau	0 800 083 083

Ô de	Neige <u>B</u>
5, place Aime Lacanal 31140 MONTBERON Tel./Fax 05 o1 74 05 32	Discourse au cornecti de 96 à 125a De du 156 à 196,30 Discourseles de 96 à 1,31 Commandes per 2 et ségles par



Association « Pause Café »

Service Intercommunal d'aide aux victimes de Violences Conjugales 06 18 03 81 78 Tous les jours sur rendez-vous

MDPH (Maison Départementale	
des Personnes Handicapées)	0 800 310 131
ADMR (association service à domicile)	05 62 89 79 08
Agence Régionale de Santé ex. D.D.A.S	.S. 05 34 30 24 00
C.P.A.M.	3646
C.A.F.	0 810 253 110
Préfecture	05 34 45 34 45
Conseil Général	05 34 33 32 31
Conseil Général - renseignements APA	05 34 33 39 58
Aides sociales	05 34 33 40 08
Conseil Général - service DSD	
pour la télé-assistance 31	05 34 33 32 04
	ou 05 34 33 32 05



3 rue des Artisans - ZA Le Grand 31 140 Pechbonnieu

Tél.: 05 61 82 50 78 Fax: 05 62 22 76 92

Ouvert du lundi au samedi: 9 h 30-12 h 30 et 15 h 30-19 h

Accueil téléphonique les mardis et jeudis toute la journée. Accueil physique les mardis et jeudis de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h00, sur rendez-vous.

Trésorerie de l'Union 05 62 22 96 80

Permanence d'une avocate: Mme KOP

Consultation gratuite, prendre R.V.

à la Mairie de Pechbonnieu 05 34 27 22 00

Conciliateur de justice

Permanences à la mairie de Castelmaurou le 1er mercredi du mois sans rdv de 14 h à 17 h et le 3e mercredi du mois sur rendez-vous (05 61 37 88 11). A la mairie de Pechbonnieu le 2e mercredi du mois sans rendez-vous de 14 h à 17 h et le 4e mercredi du mois sur rendez-vous (05 34 27 22 00).

GROUPE SCOLAIRE « Claude NOUGARO »

Ecole maternelle	05 61 09 /9 69
Ecole primaire	05 61 09 86 90
Accueils de loisirs	05 34 27 58 38
	(téléphone/fax)
Directeur des Accueils de loisirs	06 27 51 01 32
Crèche « les Bout'Chou »	05 61 35 99 21
Collège de Pechbonnieu	05 34 27 04 90
Lycée Toulouse Lautrec	05 34 40 12 20

Presbytère

M. L'Abbé Joseph BAVURHA BAHATI......05 61 09 73 97

Ordures ménagères: ramassage le lundi

Tri sélectif: les mercredis des semaines impaires **Déchets verts:** les mardis des semaines impaires

Service récupération verres situé:

- Allée des Anciens Combattants,
- Route de Pechbonnieu, entrée Lotissement
 « Les Mimosas ».
- Allée des Pins,
- Route de Saint-Geniès, entrée Lotissement
 « Les Terrasses du Soleil »,
- Chemin Gotis, parking du nouveau cimetière.

Service récupération vêtements et chaussures situé:

• Allée de la salle des fêtes.

Service Bibliobus

Tous les premiers mercredis de chaque mois. Il stationne, allée de la salle des fêtes, de 16 h 15 à 18 h. Durant le mois d'août, pas de passage en raison des congés.

Service Musibus

Tous les seconds mercredis après-midi de chaque mois. Il stationne, allée de la salle des fêtes, de 15h à 17h30.

Transports Urbains de l'Agglomération Toulousaine: TISSEO

Ligne 61, direction Les Trois Cocus pour prendre le métro ligne B pour Toulouse

Ligne 33, direction les Argoulets pour prendre le métro ligne A pour Toulouse

S.P.A. Chiens perdus ou trouvés:

Toulouse 05 61 47 60 00

Emmaüs

Les Agriès - Labarthe-sur-Lèze - Escalquens - Saint-Jory: un même numéro pour les 3 sites : 05 61 08 18 18

Service Public: (administratif) 3939





ZA Le Grand - 4 rue des Artisans 31140 Pechbonnieu Dépannage et entretien chaudières

Tél. 05 61 09 15 91 - Fax : 05 61 09 76 44 www.massip31.fr • massip@massip31.fr

Emploi

L'association Tremplin: une équipe attentive aux personnes

Créé par un groupe de bénévoles, le Tremplin a su établir un réseau de clients fidèles.

Toute personne sans emploi qui rencontre des difficultés sociales et/ou professionnelles peut bénéficier des offres d'insertion du Tremplin.

Une accompagnatrice technique chargée du suivi et de la formation des salarié(e)s en parcours d'insertion, anime une formation qui permet

d'évaluer les compétences des salarié(e)s et leurs aptitudes à travailler en autonomie.

Parallèlement aux heures de travail et à l'accompagnement technique, les salarié(e)s en parcours d'insertion bénéficient d'un suivi régulier via des échanges quotidiens avec les coordinatrices et des entretiens avec les conseillères en insertion. Le but est de dynamiser et d'accompagner leur

parcours vers l'emploi durable.

Le Tremplin procure une activité salariée par le moyen de missions de travail adaptées à votre demande, à vos besoins et vous accompagne dans la réalisation de votre projet professionnel vers l'emploi stable ou la formation.

Siège social - Tél. : 05 61 81 90 41 Email : castanet@letremplin31.com

Le comité de bassin pour l'emploi



Le CBE du NET au service des entreprises

Le Comité de Bassin pour l'Emploi du Nord Est Toulousain (CBE du NET) agit pour le développement économique du territoire. Elle œuvre également pour l'emploi, l'insertion et la formation. Elle accompagne les porteurs de projet, entreprises, associations et les collectivités locales.

Pour cela le CBE du NET intervient

gratuitement dans le cadre :

- d'un accompagnement individuel et collectif,
- d'un appui technique,
- de conseil (RH, fiscalité, juridique, recherche de financement...)

Pour plus d'information :

Sophie Lopez - directrice de développement

CBE du NET - 4 ter, avenue Winston-Churchill 31340 Villemur-sur-Tarn

Tél. 05 62 89 07 70

Email: contact-cbedunet@orange.fr

Focus sur le Fonds Régional d'Innovation pour l'Emploi (FRIE)

Le CBE du NET est membre du réseau mandaté pour intervenir sur le Nord Est Toulousain en proposant des pré-diagnostics RH aux entreprises.

Le FRIE est un soutien financier aux petites entreprises (moins de 50 salariés) et très petites entreprises (moins de 20 salariés). L'objectif est d'accompagner les projets de développement économique intégrant des préoccupations sociales et favorisant la création d'emploi de qualité (amélioration des conditions de travail et prévention des risques).



MAÇONNERIE CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

SAS Bernard MARTY
2, rue des Artisans 31 140 PECHBONNIEU

Tél.: 05 61 35 13 12 Fax: 05 61 35 10 08

La mission locale Haule-Garonne

Une réponse concrète au chômage des jeunes

Vous avez entre 16 à 25 ans ? Vous êtes sortis du système scolaire ? Vous cherchez un emploi ? Une formation professionnelle ?

La Mission Locale peut vous aider!

Vous serez reçu au plus près de votre domicile, à Aucamville ou sur une permanence décentralisée : Pechbonnieu, Bruguières, Fronton, Castelnau d'Estretefonds, Villemur/ Tarn, Bessières, Montastruc/La Conseillère, Saint-Jean, L'Union...

Votre conseiller personnel

- Vous aidera dans la recherche d'un emploi ou d'une formation.

Après un premier accueil, vous serez pris en charge par un conseiller ou une conseillère en insertion. Ce sera votre référent. Le conseiller va d'abord vous écouter, afin de réaliser avec vous un diagnostic de votre situation. La Mission Locale est là pour vous aider à reprendre confiance en vous et vous donner les moyens de prendre votre avenir en main. Son rôle est de faire tomber les obstacles qui se présentent à vous dans la construction de votre parcours vers l'emploi.

Un conseiller élaborera avec vous, un projet professionnel. Selon votre situation, il mettra en œuvre des mesures et des étapes adaptées. L'apprentissage, par exemple, est une voie très sûre pour accéder à l'emploi. Mais quel parcours du combattant! Il faut non seulement trouver un centre de formation, mais aussi l'employeur qui signera votre contrat. Le conseiller peut vous aider à trouver la formation et l'employeur.

Dans tous les cas, le conseiller vous accompagnera dans votre recherche d'emploi. Il fera le lien avec les entreprises. Il vous aidera à réaliser votre CV, à préparer vos entretiens d'embauche...

- Agira aussi sur vos conditions de réussite

Vous voudriez trouver un logement stable? Bénéficier de transports gratuits? Obtenir une couverture sociale? Une aide financière?... Tous ces éléments importants pourront être abordés lors des entretiens. Là aussi, le conseiller peut vous donner un coup de pouce au bon moment.

Où vous adresser : Antenne Nord Est

37, route de Fronton-31140 AUCAMVILLE

Tél.: **05 61 70 25 40**

 ${\sf Email:mlhg.aucamville@ml31.org}$

Acteur central du service public de l'emploi: www.pote-emploi.fr



Avec, près de 2 000 collaborateurs en Midi-Pyrénées et 49 agences pour assurer et délivrer un service de proximité sur les territoires.

Nos missions

- Prospecter le marché du travail, développer une expertise sur l'évolution des emplois et des qualifications, procéder à la collecte des offres d'emploi, aider et conseiller les entreprises dans leur recrutement, assurer la mise en relation entre les offres et les demandes d'emploi, et participer activement à la lutte contre les discriminations à l'embauche et pour l'égalité professionnelle.
- Accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes –qu'elles disposent ou non d'un emploi– à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil professionnel, faciliter leur mobilité géographique

et professionnelle et participer aux parcours d'insertion sociale et professionnelle.

- Procéder aux inscriptions sur la liste des demandeurs d'emploi, tenir celleci à jour, assurer le contrôle de la recherche d'emploi et indemniser pour le compte du régime d'assurance chômage et pour le compte de l'État.

Mettre en œuvre toutes les autres actions qui lui sont confiées par l'État, les collectivités territoriales et l'Unédic en relation avec sa mission.

Une stratégie partenariale dunamique

Pour mieux répondre aux attentes des demandeurs d'emploi et des entreprises, Pôle Emploi développe des partenariats et signe des conventions avec l'Etat et les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion de la région, ainsi que le Service Public de l'Emploi : (collectivités territoriales, chambres consulaires, Missions Locales, Cap Emploi, Agefiph, OPCA, réseaux d'Insertion par l'Activité Economique, branches professionnelles et grandes entreprises).



Communauté de Communes des Coteaux Bellevue

La communauté de communes s'agrandit

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la CCCB compte 6 communes : Castelmaurou, Montberon, Pechbonnieu, Saint-Geniès-Bellevue, Saint Loup Cammas, et la petite dernière... Labastide Saint-Sernin.

Le 1^{er} janvier prochain, la commune de Rouffiac-Tolosan viendra compléter l'intercommunalité qui comptera plus de 18 000 habitants.





Equipement

Le gymnase réhabilité de Saint-Geniès-Bellevue et la nouvelle crèche de Montberon, qui fonctionnent depuis le début de l'année 2013, ont été inaugurés le 25 septembre 2013.

C'est sous un beau soleil d'automne que Pierre Izard, président du Conseil Général, est venu découvrir le gymnase « des Coteaux Bellevue », salle multisports rénovée et agrandie pour accueillir dans les meilleures conditions les sportifs de l'intercommunalité. Il s'est ensuite rendu à Montberon pour visiter la nouvelle crèche intercommunale « Au Mont Doudou » en présence du président et du directeur de la Caisse d'Allocations Familiales, également partenaire financier, des élus du territoire, du personnel de la CCCB, des familles et bien sûr de l'équipe de la crèche. Ce nouveau bâtiment accueille également le nouveau local du Relais Assistantes Maternelles de Montberon et le bureau de la responsable du RAM.

Afin de renouveler un véhicule devenu vétuste, la communauté de communes a fait le choix d'investir dans le 100 %



Anciennement PÖYRY

Bureau d'études, d'ingénierie et de conseil dans les domaines de l'eau, de l'environnement, de l'infrastructure, des déchets et de l'énergie.

- Conseils et maîtrise d'œuvre en réseaux et traitement
- VRD : Voirie, aménagements urbains, ZAC...
- Diagnostic de réseaux et d'ouvrages
- Etudes environnementales



Agence de Toulouse 265 rue de la Découverte Les Jardins de la Découverte – Bat A 31670 LABEGE Tel: 05.61.39.88.88 agence.toulouse@naldeo.com

PHARMACIE DU XV



MMES VOVIS ET FILAQUIER

LOCATION ET VENTE MATERIEL MEDICAL

CENTRE COMMERCIAL LE « QUINZE »

21, route de Bessières 31140 Pechbonnieu

Tél. 0561098848 Fax 0561096058

électrique. Effectuant de courts trajets sur les communes de la CCCB, les communes environnantes ou jusqu'à Toulouse, ce véhicule électrique répond en tous points aux besoins des services intercommunaux. Mais ce choix est avant tout basé sur des considérations d'ordre écologique et environnementale et est cohérent au regard de la politique menée par les élus de l'intercommunalité. Outil idéal de mobilité pour les trajets quotidiens, le véhicule électrique est très facile d'utilisation grâce à l'installation d'une borne de recharge.



Dans un souci d'améliorer la communication des événements et manifestations organisées sur la CCCB, la communauté de communes a investi dans des journaux électroniques d'information. Chaque commune est désormais équipée d'un panneau d'information situé à un point stratégique de la commune afin d'être vu par le plus grand nombre.

Ces panneaux relaieront les informations de la CCCB mais aussi les événements et actualités de chaque commune.

Services intercommunaux

Le centre social intercommunal Bellevue Accueil a repris ses activités au mois d'octobre : ateliers cuisine une fois par mois à Montberon, ateliers informatique le mardi matin et ateliers déco le mardi soir à Saint-Geniès-Bellevue.

L'année 2013 a été marquée par la première édition de « Cocktail de paroles », cycle de soirées-débats à thèmes, s'inscrivant dans une démarche de prévention ayant pour objectif de répondre aux préoccupations d'ordre sanitaire et social des citoyens de la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue. L'année s'est divisée en deux périodes : au premier semestre, des débats sur les thèmes de la famille, l'adolescence et la parentalité ; puis, des ciné-débats autour de films traitant de thèmes de société : Polisse, Les femmes du bus 678...

Lors de ces soirées, des professionnels sont venus témoigner et ont essayé d'aider à comprendre notre époque, les enjeux de notre société, à humer l'air du temps, à surfer sur l'actualité, c'est-à-dire à mieux vivre dans notre temps. Les échanges ont été riches et constructifs.

Les Parcours du Cœur, 4° édition, ont eu lieu le 7 avril à Saint-Geniès-Bellevue. Organisée par le centre social intercommunal, en partenariat avec l'Association Française de Cardiologie Midi-Pyrénées, cette manifestation a pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre sur l'importance de la pratique d'une activité physique régulière et de prendre soin de son cœur.

Les prochains Parcours du Cœur auront lieu le dimanche 6 avril 2014 à Labastide-Saint-Sernin.

Pour tout renseignement sur les ateliers, les soirées-débats ou les Parcours du Cœur, contacter le centre social au :

05 34 27 20 52

 ${\sf Email: centresocial@cc\text{-}coteauxbellevue.fr}$







6 rue des Artisans - 31140 Pechnonnieu Tél.: 05 61 82 86 27

Le Relais Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles a également inauguré ses nouveaux locaux au sein de la nouvelle crèche « Au Mont Doudou » de Montberon. Une salle d'activités est dédiée au RAM et accueille les assistantes maternelles et les enfants de la CCCB le jeudi et le vendredi matin. Le RAM accueille également le lundi matin à Saint-Geniès-Bellevue, le mardi matin à Saint Loup Cammas et le mercredi matin à Castelmaurou.

Le bureau administratif du RAM est également nouvellement basé à la crèche de Montberon et se tient à la disposition des futurs parents, parents, futures assistantes maternelles, assistantes maternelles et aides à domicile, pour toute information.

Outre les temps d'accueil et animations collectives, le RAM a, en 2013, facilité l'accès en formation continue à un groupe d'assistantes maternelles.

Coordonnées

RAM des Coteaux Bellevue (à la crèche Au Mont Doudou) Place de l'Eglise

31140 MONTBERON Tél.: 09 64 14 32 95

Email: ramcoteauxbellevue@orange.fr Site internet: www.cc-coteauxbellevue.fr

Accueil administratif

Infos sur rendez-vous : au RAM

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30

Temps d'animation pour les enfants et les professionnels de l'accueil individuel : 9h -12h

Lundi: Saint-Geniès-Bellevue

(salle n° 8 à côté du cinéma)

Mardi : Saint Loup Cammas

(crèche Les Bout'Chou)

Mercredi : Castelmaurou (salle des fêtes)
Jeudi : Montberon (salle du RAM -

Crèche Au Mont Doudou)

Vendredi: Montberon (salle du RAM -

Crèche Au Mont Doudou)

Le bureau emploi intercommunal

Le bureau emploi intercommunal, service emploi et formation de la CCCB, est toujours présent aux côtés des personnes en recherche d'emploi. Ce service accueille, accompagne et suit les demandeurs d'emploi, les jeunes et les salariés dans leurs recherches, et propose une aide aux employeurs. Dans cette période de difficultés économiques, le bureau emploi est un accompagnement de choix pour les personnes en recherche d'emploi.

Accueil sur rendez-vous tous les matins de 9 h 00 à 12 h 30 Tél. : **05 34 27 20 53** - Email : **emploi@cc-coteauxbellevue.fr**

Le service de police intercommunale

Le service de police intercommunale assure la tranquillité des administrés par des moyens de prévention et de répression :

- sécurité des entrées et des sorties d'écoles, fourrière automobile intercommunale ;
- délivrance des documents administratifs, récépissé de déclaration de chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie, actes administratifs concernant la police funéraire, restitution des objets trouvés;
- patrouilles de surveillance de jour et de nuit afin de dissuader et de garantir la sécurité des personnes et des biens :
- verbalisation par timbres-amendes pour les infractions au stationnement ainsi que les infractions au code de la route, contrôles de dépistage alcoolémique et contrôles de vitesse;

Bien que le rôle premier de la police municipale soit la dissuasion, il arrive, sur l'ensemble du territoire, de pratiquer des interpellations dans le cadre du flagrant délit.

Coordonnées

Police intercommunale des Coteaux Bellevue

Tél.: 06 45 16 33 74



Manifestations culturelles

Cette année encore, le territoire intercommunal a été riche de manifestations culturelles, soutenues par la CCCB: le Festival Country de Saint Loup Cammas, le salon Goût et Saveurs de Castelmaurou, Détours en Cinécourt à Saint-Geniès-Bellevue, Mieux Vaut en Lire à Pechbonnieu, les festivals Bellevue en Scène et 1,2,3...Contez! de Montberon. Nouveauté cette année avec l'arrivée de Labastide-Saint-Sernin: la mise en place par cette commune et le financement par l'intercommunalité de la journée *C'est quoi ce cirque?* en octobre dernier, journée d'ateliers, animations et spectacles autour du cirque.

Ces manifestations ont ravi les yeux, les oreilles et les papilles des habitants de la CCCB et des communes alentour.

Pour son dixième anniversaire, Festi Bout'Chou, festival 0-6 ans, l'événement incontournable de la CCCB, a une fois de plus été une réussite. Malgré le temps maussade et des températures à peine printanières pour un 2 juin, cette journée a malgré tout réussi à mobiliser près de

5 500 festivaliers. Traditionnellement découpé en trois villages, Festi Bout'Chou s'articulait cette année sur une thématique unique qui était l'ouverture au monde mais toujours avec du cirque, du théâtre, du conte, de la musique... La prochaine édition de Festi Bout'Chou se déroulera le 18 mai 2014 à Pechbonnieu.

Site internet: www.festiboutchou.fr







Conception
et construction
de stations de
traitement d'eau,
Gestion de services
publics d'eau
et d'assainissement

Agence Sud-Ouest

Immeuble «Albatros»
Impasse de Varsovie
82000 MONTAUBAN

05 63 20 57 85

www.aqualter.com



Pour habiter ou investir

TERRAINS VILLAS APPARTEMENTS





Etat civil

Le carnet

du 6 décembre 2012 au 6 décembre 2013

Ne sont inscrites sur notre rubrique que les personnes ayant donné leur autorisation écrite.

Bonjour les bébés

La municipalité s'associe à la joie des heureux parents.

Célian CARBONNE	10 décembre 2012
Alexis VERGEZ	31 décembre 2012
Clémence GALY	19 mars 2013
Ana PELEGRY	30 mars 2013
Rose PELEGRY	30 mars 2013
Benjamin MESTRE	24 avril 2013
Léo NEGRE	02 mai 2013
Louis FAVA	05 juin 2013
Siméo DE SOUSA	08 juin 2013
Alessandro COSTAMAGNE	10 juin 2013
Eléa de CHASTEIGNER	14 juin 2013
Baptiste MAZARS	17 juin 2013
Théo FAURE	03 juillet 2013
Hugo GIRAUDEAU	09 juillet 2013
Robin TRAN NGOC DAI	09 septembre2013
Gianni BORI	29 septembre 2013
Maël VIALARD ESCARNOT	07 octobre 2013

SORTIES RENCONTRES ADULTES CINE ECHANGES ADO TO CONTRES RENCONTRES ADULTES ECHANGES ADO TO CONTRES RENCONTRES ADULTES CINE ECHANGES ADO TO CONTRES RENCONTRES ADULTES TO CONTRES RENCONTRES ADO TO CONTRES RENCONTRES ADULTES TO CONTRES R

Ils s'aiment

La municipalité adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés

Céline GIBERT et Olivier COROS 08 juin 2013
Camille VIALE et BENOS Julien 10 août 2013
Rudy MARSAL et Audrey MAUREL 24 août 2013

Ils nous ont quittés

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles.

Anny RAYOT épouse COLLIN 05 décembre 2012
Alain CASSAN 25 février 2013
André ABADIE 16 juillet 2013
Jean-Henri DORRIOTZ 31 juillet 2013





Rédaction des articles

Le contenu des articles des associations a été réalisé par chaque président et est sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Le Comité des fêtes



Qui dit Comité des Fêtes dit rassemblement festif, investissement afin qu'un maximum de Saint Loupiennes et Saint Loupiens puissent bénéficier de tout un ensemble de manifestations à but récréatif, unificateur et fédérateur. La fête c'est non seulement des manifestations populaires, mais également un dialogue perpétuel avec les habitants. C'est ainsi que, régulièrement, le Comité des Fêtes s'implique dans des manifestations de réjouissances.

Un étalage grandiose

Alors que le beau temps a tendance à revenir, le Comité a l'habitude de programmer la Foire à Tout. C'est le prétexte pour déballer, étaler, permettre aux chineurs de tout genre de débusquer quelque trésor. Ce fut la 20° du nom qui vint remplir les places de la commune d'un bruissement constant tout au long d'une journée formidablement animée par les exposants ainsi que par les nombreux visiteurs que ce genre de manifestation a toujours tendance à attirer, et ce malgré une météo qui nous a pas suivi!

Flonflons, caramel et musique à volonté

Afin de maintenir encore un peu cet air de vacances qui n'en finit pas, la

fête foraine apporte son lot d'amusements avec ses odeurs particulières et son entraînant charivari. Viennent alors se mélanger les orchestres de renommée, le spectacle d'un très attrayant feu d'artifice et les rencontres amicales et conviviales de doublettes et triplettes aidées par le club de pétanque. La fanfare et majorettes, la Gerbe d'Or, ne sont pas

en reste. En effet, elle enfièvre de son spectacle millimétré les nombreux spectateurs toujours heureux d'assister à des exhibitions de haute lignée. Personne n'est oublié, ni les grands ni les petits : auto-tamponneuses pour les uns, pêche aux canards pour les autres avec des friandises pour tout le monde. L'objectif étant de satisfaire et de combler toutes les attentes.

Marchés et uide-armoires

Pour égayer et permettre à toutes et tous de se retrouver, marchés et

autres vide-armoires fleurissent tout au long de l'année. C'est une façon supplémentaire d'accueillir des artisans qui, souvent, surprennent par leurs réalisations. C'est aussi l'occasion d'épauler des associations ou organismes de soutien. L'empathie et la sympathie devant représenter le fil directeur de ces manifestations afin de réserver une certaine écoute dans des temps où la conjoncture n'est pas toujours au beau fixe.

Il me faut ici remercier mes proches collaborateurs pour l'aide qu'ils apportent au Comité ainsi que l'indispensable investissement dont ils font preuve pour que tout se déroule dans les meilleures conditions. Sans oublier la municipalité et ses employés, les nombreux annonceurs ainsi que celles et ceux qui comptent sur nous pour maintenir une telle démarche. C'est pourquoi, si cela vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre afin de poursuivre l'action et développer toute manifestation festive, vous serez les bienvenus.

Le président du Comité des Fêtes, Christophe Iniesta



ZA Le Grand - 15, rue des Artisans

31140 Pechbonnieu

Tél.: 0561096230

fax: 05 34 27 40 91

e-mail: 3dtolerie@orange.fr Site: www.3dtolerie.com

> Amicale sportiue Saint Loup Cammas F.S.G.T.



SAISON 2012/2013

Une dizaine de joueurs ayant quitté le club, nous avons fusionné avec l'équipe Indécis, le bureau décida de donner un nouveau nom au club pour l'occasion : Amicale Sportive Saint Loup Indecis.

Le début de saison fut un peu difficile mais l'intégration de tous ces nouveaux joueurs sous la direction du nouveau coach Cédric Binos se déroula dans une bonne ambiance et les résultats suivirent. Notamment un beau parcours en Coupe Auguste Delaune où notre équipe a atteint les 1/16es de finale, match qui se déroula au Stade Pierre de Lassus à Saint Loup face à une équipe de la région parisienne le FC Coloplast, qui surclassa notre équipe mettant fin à notre beau parcours. En coupe Haute-Garonne nous avons atteint les ¼ de finales et avons dû nous incliner logiquement face à l'équipe du FC Mécahers.

En championnat Division Honneur (3° division FSGT) nous avons terminé 4° à seulement 6 points du leader le Dynamo Agafous FC, le maintien a été atteint et par la suite, un désistement de plusieurs équipes du championnat FSGT provoqua la montée en deuxième division FSGT (Promotion Excellence).

Notre désormais traditionnel tournoi de foot à 7 se déroula le samedi 15 juin au stade Pierre de Lassus. Seize équipes de tous horizons (FFF, FSGT, copains) composaient la nouvelle mouture du tournoi annuel de

l'AS Saint Loup Indécis. Les rencontres de la matinée s'enchaînent à un bon rythme et dans une bonne ambiance. À midi, toutes les équipes ont pu se restaurer grâce au cassecroûte préparé par les membres de l'ASSLI. Vers 15 heures, ont débuté les phases finales, quarts de finales puis demi-finales. Les équipes se sont livrées une rude bataille. Deux sortaient du lot : Les Polaks équipe de copains et Mistral PL, équipe du championnat FSGT. En finale, Les Polaks remportent la victoire sur un score de 2 buts à 0. Les Mistraliens n'ont rien pu faire face à la vitesse des Polaks. Le Maire de Saint Loup Cammas a remis des prix aux quatre meilleures équipes du tournoi. Un apéritif organisé par la mairie a clôturé

La saison se termina par le classico de Saint Loup face à l'équipe des vétérans où le score n'est pas important. Après le match une soirée moulesfrites à la salle des fêtes clôtura cette année riche en évènements.

NOUVELLE SAISON 2013/2014

Quelques joueurs issus des Indécis et le coach Cédric Binos ayant décidé de quitter l'équipe vers de nouveaux horizons, le bureau (reconduit à l'identique de la saison passée) et les joueurs ont décidé de redonner au club son nom originel : l'Amicale Sportive Saint Loup Cammas.

Notre club fêtera cette année les 20 ans de football, il fut créé en 1994 par notre actuel président René Fruet qui n'a jamais cessé, pendant ces vingt années de faire vivre le club.

Deux nouveaux coachs ont été désignés parmi les membres les plus anciens, il s'agit de Stéphane Bénhamou et Laurent Garelli. Le mercato estival apporta trois nouvelles recrues : Stéphane Taoui, Nicolas Dhyser et Ludovic Leroux ainsi qu'un ancien joueur qui souhaitait rechausser les crampons, Guillaume de Lafontan. Cette nouvelle saison s'annonce très difficile car la division promotion excellence comporte des équipes de très bon niveau et la poule de la Coupe Delaune ne comporte pratiquement que des équipes de première et seconde division. Alors venez nombreux nous encourager le jeudi soir au Stade Pierre de Lassus! Nous remercions M. le Maire, le conseil municipal et tous les employés municipaux pour le travail effectué sur le terrain et annexe durant toute la saison.



Auec RIU'âge la forme à tout âge !





RIV'âge est une association intercommunale qui permet aux personnes de tout âge de rester en contact avec le sport et la culture.

- Le lundi et mercredi au gymnase de Pechbonnieu, le cardio training et l'entretien musculaire avec Aurélie.
- Une gymnastique adaptée pour les personnes fragilisées par l'âge ou la maladie, le vendredi matin à Saint Loup avec Julie.
- Des activités pour l'équilibre dont certaines peuvent être financées par la CRAM.

- Une gymnastique pour les jeunes en « surpoids » qui nous sont confiés par le corps médical, avec Julie.
- Autre activité importante pour les seniors : la mémoire. Ce stage est financé par la CRAM qui peut être complété ensuite par des ateliers afin prévenir ces maladies qui font peur.
- L'informatique pour la correspondance, l'information, la communication, le dialogue : traitement de texte, tableur, Internet, photos...
- Et pour ne pas oublier la convivialité : sorties restaurants, visites...

Il est possible de venir nous voir pour un essai gratuit ou pour nous soutenir.

Cette année l'activité gym douce recherche des adhérents, venez nombreux. Julie vous attend!

Contacts:

Jean-Guy Jausseme Tél.: 05 61 09 82 34 Robert Boyer

Tél.: 05 61 09 87 92

Anim' Saint Loup : des animations pour un plaisir partagé



Cette année encore, l'équipe d'Anim'Saint Loup soudée et volontaire a su créer des événements variés au sein de la commune et de l'intercommunalité.

Une soirée cabaret chic, séduisante et un peu sexy pour fêter la Saint-Valentin. Plumes, strass, paillettes, charme féminin et refrains inoubliables ont été mis à l'honneur par la troupe Pacific Blue.

Le week-end country du mois d'avril, « sponsorisé » par la Communauté Communes des Coteaux Bellevue et la Mairie de Saint Loup a été la manifestation la plus importante réalisée par l'association. Le centre de la commune a été transformé en terrain de jeu pour présenter autos et motos américaines, se promener parmi les stands pour acheter Stetson et autres accessoires country ou déieuner à l'américaine dans le saloon. Durand tout le weekend, chanteurs et danseurs se sont succédés au rythme de la musique country pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Pas beau ce jour-là! Mais qu'à cela ne tienne, pour la fête de la musique, les habitants de la commune sont venus nombreux à la salle des fêtes pour participer au traditionnel moulesfrites et danser tard dans la nuit avec DJ Rock Blue.

Début juillet, le marché gourmand proposé par le Pays Tolosan, était organisé par la mairie, accompagnée par Anim'Saint Loup. Cette nouvelle manifestation a été très suivie par les habitants qui ont pu acheter, écouter la musique ou rester et s'attabler pour déguster les plats et les vins proposés par les commerçants présents.

Le 13 juillet, sur la place de la mairie, un bal avec comme point d'orgue un veau à la broche cuit sur place. En septembre, l'équipe a innové en organisant une soirée choucroute. Prise de risque ? NON. Ce fut une soirée de folie avec l'orchestre Solenzara qui a

su allier musiques bavaroises et danses modernes et entrainantes; les convives ont su faire honneur à la choucroute « maison ». Le dimanche, malgré la météo incer-



taine, nous avons pu organiser, avec succès, le vide-greniers prévu.

Il nous reste une manifestation importante à réaliser : le passage à l'année 2014. Pour cela, nous organisons le 31 décembre, un repas festif animé avec l'orchestre Bailamor.

Si toutes ces manifestations existent, c'est aussi parce que les habitants de la commune et de l'intercommunalité y participent, mais pour les faire perdurer, nous avons besoin de la présence de vous tous.





📉 Agir ensemble localement, c'est notre nature !

Parce qu'il n'y a pas de petits gestes pour préserver notre bien-être et notre environnement, l'association Coteaux 21 vous propose de passer à l'action!

Agir dans son jardin

Participez à des ateliers jardinage à thèmes, proposés tout au long de l'année : découverte des méthodes de couvert végétal permettant de ne plus avoir à travailler la terre et de n'arroser que de manières épisodiques ; apprendre à préparer votre jardin pour l'hiver ; bien choisir et tailler vos arbres fruitiers ; bien optimiser votre compost...

3 broyeurs de végétaux vous sont proposés à la location, afin de transformer vos branches en engrais vert (pour 10 € par semaine).

Agir dans votre cuisine

Adhérez à l'AMAP des Coquelicots

(contrat direct avec une maraîchère, des producteurs de viande de porc, bœuf, veau, volaille...). Profitez de prix préférentiels en vous joignant à nos commandes d'achats groupés de denrées

non périssables : farine, huile, miel, légumineuses, bières...) auprès de producteurs locaux qui travaillent en bio ou en agriculture raisonnée, le tout à des prix très intéressants!

Agir à l'école

Rejoignez le Pediloup qui, depuis 2009 permet aux enfants d'aller à l'école à pied tous les mercredis matins. Soutenez notre opération de sensibilisation au gaspillage alimentaire à la cantine. Pensez au cartable vert au moment d'acheter les fournitures scolaires.

Agir dans sa maison

Découvrez comment se chauffer gra-

tuitement. Louez des appareils de mesure des ondes magnétiques pour tester votre micro-ondes, votre portable ou votre téléphone sans fil.

Coteaux 21 c'est aussi bien d'autres actions à découvrir sur notre site www.coteaux21.org

Alors envie d'agir pour vous ? Pour vos enfants ? Pour notre environnement... Soutenez nos actions en adhérant à l'association (10 € la cotisation annuelle) ou en devenant un membre actif de l'association. N'attendez plus, passez à l'action !

A vos agendas, le 18 mai 2014 Coteaux 21 organise le 5° salon Agir ensemble localement à Saint-Génies-Bellevue

Contacts Association Coteaux 21:

Christine Francoulon: 06 72 08 51 42

Site: www.coteaux21.org. Email: contact@coteaux21.org



forment l'Entente.

L'Entente Jeunes Lapeyrouse - Saint-Geniès - Saint Loup

Depuis le mois d'août pour certains, début septembre pour les autres, une nouvelle saison de football a débuté. Ce sont 110 jeunes de 6 ans à 14 ans qui vont, tout au long de l'année, occuper les stades des trois communes qui

Saint Loup Cammas accueille les joueurs de 12 et 13 ans. Ils participent aux compétitions organisées par le District Haute-Garonne Midi Toulousain. Les entraînements se déroulent les mercredis et vendredis de 18 h 30 à 20 h 00 et les rencontres le samedi après-midi, 2 équipes sont engagées dans ces championnats avec un effectif de 26 joueurs.

Les autres catégories d'âge s'entraînent pour les 6 ans à 9 ans sur les installations de Lapeyrouse et pour les 10 et 11 ans sur les installations de Saint-Geniès. Les jeunes de 14 et 15 ans se retrouvent sur les terrains de Labastide puisque dans l'intersaison, une entente a été signée pour cette catégorie avec le club du Girou. Ils sont encadrés par des éducateurs de notre club en collaboration avec ceux du Girou. Cet accord permettra d'avoir une continuité de notre projet éducatif pour nos jeunes ainsi que des opportunités d'évolution vers des niveaux supérieurs.

Ce sont 25 adultes bénévoles qui assurent l'encadrement des jeunes et la gestion du club. Ceux-ci ont été réunis, accompagnés de leur famille, pour un repas convivial le 5 octobre dernier. Un stage de perfectionnement était organisé pendant les vacances sco-



laires de la Toussaint et un autre se déroulera pour les vacances de Pâques, traditionnellement un loto et le goûter de Noël clôturent l'année civile. A la veille de cette fin 2013, l'ensemble des membres du Club vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et espère vous retrouver nombreux lors de son tournoi annuel organisé courant le mois de mai.

Ecole Intercommunale de Musique Saint-Geniès Belleuue, Saint Loup Cammas, Lapeyrouse-Fossat, Pechbonnieu

Vous êtes intéressé par la musique, l'apprentissage d'un instrument vous tente, alors n'hésitez plus ! Venez rejoindre l'Ecole Intercommunale de Musique de Saint-Geniès, Lapeyrouse, Saint Loup et Pechbonnieu.

Située principalement sur la commune de Saint-Geniès-Bellevue, elle dispense également certains cours sur les communes de Saint Loup Cammas et Lapeyrouse-Fossat. L'Ecole Intercommunale de Musique est subventionnée par le Conseil général, les communes de Saint-Geniès, Lapeyrouse, Saint Loup et Pechbonnieu et offre des tarifs préférentiels aux adhérents des ces communes.

Créée en 1983, et adhérente à l'Union Départementale des Ecoles de Musique et Danse (UDEMD), notre école vous propose :

 Pour les plus petits, la découverte du chant et de différents instruments au sein des cours d'éveil musical.

- Des cours collectifs de formation musicale (cycle 1 et cycle 2 complets).
- Un enseignement instrumental individuel : accordéon, batterie, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, guitare, piano, trompette, violon, saxophone.
- Pour les plus expérimentés, la pratique collective de la musique au sein de l'ensemble orchestral de l'école.

Cette année, l'équipe de 10 professeurs diplômés encadrée d'une responsable pédagogique, accueille plus de 110 élèves. La formation musicale et instrumentale de qualité permet aux élèves qui le souhaitent, de préparer le Brevet Départemental Musical avec un taux de réussite supérieur à 60 % en 2013, mais aussi pour certains de rejoindre le Conservatoire à Rayonnement Régional.

Au cours de l'année 2012-2013, les élèves accompagnés de leurs professeurs ont participé à différentes manifestations : auditions des classes instrumentales, concert en partenariat avec la Gerbe d'Or, Fête des Fraises de Lapeyrouse, spectacle de fin d'année sur le thème des musiques de films avec projection de bandes originales, grâce à la collaboration avec le Cinéma Le Ventura de Saint-Geniès. Les projets pour l'année à venir sont en cours de préparation, un thème sur le jazz et le blues étant déjà retenu.

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

- Le Foyer Rural de Saint-Geniès au 05 61 35 70 67 ou fr.stgeniesbellevue@gmail.com
- La responsable pédagogique au 06 66 38 36 51

Informations consultables sur le site de la mairie de Saint-Geniès

www.saint-genies-bellevue.fr - rubrique : Associations - Musique

Tennis club Saint Loup Cammas







Une école de tennis tonique, des équipes dynamiques et motivées, des adhérents de plus en plus nombreux pour participer aux manifestations ludiques, telles nos doubles mixtes de l'été ouverts à tous et à nos soirées familiales, animées et pleines de bonne humeur où les adhérents viennent en famille.

Cette année, le classement des joueuses, des joueurs et d'enfants issus de l'école de tennis a progressé de façon significative. Cette évolution est due en grande partie à notre engagement dans les compétitions organisées par la Fédération, aux résultats probants obtenus par les équipes de notre club et à la détermination des adhérents qui se sont inscrits dans les tournois locaux. Toutes ces démarches et la forte implication des membres du bureau contribuent à la bonne santé du club et à son développement au sein de la commune.

N'hésitez plus et contactez-nous :

tcslc31@voila.fr. ou visitez notre site http://tcslc.fr

Sport et culture avec le Foyer Rural

L'équipe du Foyer Rural est heureuse de débuter la nouvelle saison 2013/2014 avec un nombre croissant d'adhérents. Nos activités rencontrent encore un franc succès cette année.

Côté sportif, nous vous proposons:

- Le Modern Jazz et le Baby Jazz avec Fabienne
- La GRS, Baby Gym et le Fitness avec Laetitia
- Les cours de Karaté avec nos deux maîtres : Didier et Damien
- La Zumba avec Sandra
- La Country avec Stéphanie
- Le Hip Hop avec Jérôme
- Le Badminton avec : Guy, Philippe, Matthieu et Sylvain

Côté culturel, vous sont proposés :

- L'anglais avec Sophie
- Le dessin Manga avec Lucile
- Le dessin sur dentelle avec Rose Sauvage

Nous vous rappelons également que, tout au long de l'année, des repas vous sont proposés afin de créer ou resserrer des liens entre adhérents.





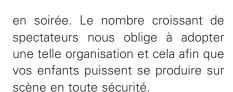
De plus, les enfants seront conviés à un spectacle et un goûter pour la venue du Père Noël.

La section Badminton propose également des tournois amicaux avec festivités à la clef. Les dates seront définies courant de l'année.

Quant aux fans d'arts martiaux, un tournoi de karaté sera organisé au mois d'avril.

Enfin, la saison se terminera par notre traditionnel gala de clôture. Celui-ci se déroulera en deux parties : les plus petits se produiront l'après-midi puis, passeront le relai aux ados et adultes





Nous tenons à remercier les mairies de Saint Loup Cammas, Pechbonnieu et Saint-Geniés-Bellevue pour les locaux mis à notre disposition.

Vous trouverez tous les renseignements concernant le Foyer Rural sur notre site internet

www.foyer-rural-stloup.fr



Nous vous souhaitons une bonne année sportive et culturelle en notre compagnie. Toute l'équipe du Foyer Rural

> Le Club de l'amitié

C'est tous les mardis de 14 h à 18 h que nos adhérents se réunissent à la



Maison des associations pour pratiquer différentes activités : loto, jeu de cartes, goûter...

Nous organisons un repas au restaurant tous les trimestres, ce qui nous donne l'occasion de fêter les anniversaires de nos participants.

C'est une très bonne ambiance qui règne dans toutes ces réunions.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, vous y serez les bienvenus !



Echos de la Pétanque 2013

En 2013 le Pétanque club de Saint Loup Cammas, avec ses 41 adhérents dont 5 féminines, compte bien se maintenir en D2 malgré un faible départ.

Ce club fêtera ses 40 années d'existence en 2014. Il participe au concours intercommunalité regroupant les 6 communes. Bien que le club n'occupe que la quatrième place, nous pouvons féliciter Line Jolivet qui a terminé sur le podium 1ère du classement des féminines. Le 13 juin, le terrain de pétanque et l'allée de la salle des fêtes étaient occupés par 37 équipes en doublettes pour disputer le 5e tour du championnat des clubs vétérans en 4 parties. Il faut noter également la présence de joueurs vétérans de Saint Loup (masculins et féminins) à tous les qualificatifs secteurs pour les Championnats de France.

Le 15 juin, 39 joueurs s'affrontaient dès 8 h 30 dans un tête-à-tête acharné pour remporter le Challenge du Sporting Bar.

Ce même jour, vers 14 h 30, 67 doublettes jetaient le bouchon sur les mêmes lieux et se disputaient le Challenge Tutti Pizza.

Concernant le Championnat de Zones des Clubs, une équipe féminine, 4e au classement général, finaliste à Villariès et demi-finaliste à Lapeyrouse-Fossat, peut encore envisager les phases finales et défendre les couleurs de Saint Loup en départementale. Il s'agit de la doublette « SvIvie Albert et Line Jolivet » qui n'est plus qu'à deux journées de la fin des classements et que nous félicitons vivement. Sans boulodrome couvert et même en hiver avec des boules gelées, les licenciés viennent s'en-



traîner pratiquement tous les jours. Qu'en serait-il s'ils avaient d'autres structures? Des joueurs venant de clubs voisins aiment participer à ces entraînements.

Nous remercions la municipalité et les sponsors partenaires des Challenges ainsi que la participation du Crédit Agricole et de tous les commerçants pour leurs aides matérielles et financières. N'oublions pas que sans les licenciés, le club ne survivrait pas, merci à vous tous. N'hésitez pas à nous rejoindre et participez encore plus à son dynamisme, vous serez les bienvenus.

La Gerbe d'Or

Encore une belle saison qui se termine pour les musiciens et les majorettes de la Gerbe d'Or! Concerts, retraites aux flambeaux, spectacles, devant un public toujours charmé par la musique, les majorettes, leurs pompoms et leurs baguettes. Quelques prestations marquantes comme la participation au 10e anniversaire de la fête de la tarte

aux fraises géantes de Lapeyrouse-Fossat, le bel après-midi musical au Jardin des Plantes de Toulouse, le magnifique corso fleuri de la fête du cassoulet à Castelnaudary... Mais ce qui marquera surtout cette saison sera un changement dans la tenue des musiciens. Identique depuis des générations, elle aura désormais une



allure plus festive. Les épaulettes, la fourragère, la cravate, la veste cintrée seront réservées à la tenue d'hiver et aux cérémonies. Dorénavant, avec leur gilet bleu vif pour les festivités d'été, les musiciens sont plus à l'aise et leur image modernisée. Un grand pas aura été fait, tant sur l'apparence que sur le répertoire proposé! Sans doute l'an prochain apportera des changements dans les tenues des majorettes! Car, il faut préparer les 80 ans pour 2014 et au printemps, organiser avec brio les festivités qui vont marquer ce bel anniversaire. En effet, avoir pu traverser tant d'années avec une belle homogénéité, avoir su conserver l'harmonie entre les deux groupes, musique et majorettes, et leurs familles, voilà une réussite que beaucoup d'associations nous envient et qu'il faudra fêter dignement!

Spécialiste de la location-entretien









Notre activité se répartit dans 3 domaines principaux : Les vêtements professionnels destinés à tous les métiers dont les vêtements EPI...

Le linge plat : draps, housses de couettes, draps de bain, nappage... L'hygiène: essuie-mains, distributeur de PH, savon, tapis antisalissures...

ZA Le Grand - Route de Gratentour - 31140 PECHBONNIEU

> Les Zinzins du Bitume

Dimanche 10 novembre 2013 : 18º Boucle des Coteaux à St Loup Cammas

Dimanche matin 10 novembre, dés 8 h, les 80 bénévoles étaient sur les starting-blocks pour accueillir les courageux qui cette année encore sont venus nombreux faire la boucle des coteaux organisée par les « Zinzins du Bitume ».

Les inscriptions sur notre site internet http://laboucledescoteaux.perso. sfr.fr/La_boucle_des_coteaux/Accueil. html étaient déjà très nombreuses la veille, et le matin même les demandes n'ont pas démenties l'engouement des connaisseurs pour notre parcours.

31 enfants de moins de 13 ans ont tout donné sur le 1,5 km, merci aux champions en herbe! Et Bravo aux gagnants que nous espérons revoir encore longtemps sur notre course! Le 5 et 10,5 km sont partis en même temps, et parmi eux, nous avons retrouvé de jeunes gens qui couraient déjà le 1,5 km les années précédentes. Ils sont venus avec la plus grande joie se faire les mollets sur le 5 km, nous les félicitons car ils et elles s'en sont très bien sortis.

Chapeau bas pour les premiers du 5 km, Thomas Sarochar pour les hommes, et Virginie Taillefer pour les femmes.

Coup de chapeau au vainqueur du 10,5 km Slimane Benyakoub ainsi qu'à la première dame Sophie Calvet pour leurs performances.

Cette année, le bureau des « Zinzins du Bitume » avait choisi comme partenaire « Chronostart » ce qui a permis d'équiper nos coureurs de puce électronique ainsi, chacun a pu dès l'arrivée découvrir son temps et son classement sur un écran.

Pour tous les bénévoles cette année était un peu particulière, c'était en effet un passage de relais pour notre présidente Séverine Finos et pour René Fruet vice-président, qui ont durant de longues années portés cette course et l'ont fait connaître bien au-delà du cadre Toulousain. Merci à vous deux pour votre bonne humeur et votre investissement durant toutes ses années. vous viendrez maintenant en spectateurs, mais comme dit le dicton « On ne change pas les rayures du zèbre », et nous sommes sûr que vous serez toujours là, pas loin, pour un coup de main ou un petit conseil.



A l'issue de la remise des récompenses, cette année deux challenges exceptionnels ont été remis aux premiers St Loupiens Homme et Femme en hommage à nos deux coureurs décédés dans l'année, « Maryse Saint-Louboue Farge et Tony Bozolan ».

Merci à la mairie de St Loup Cammas qui nous permet de réaliser chaque année dans les meilleures conditions possibles cette journée physique et festive en offrant l'apéritif à tous les participants.

Merci à tous nos partenaires qui malgré la crise nous permettent d'offrir un petit cadeau aux gagnants et de pouvoir fournir les tables de ravitaillement sur le parcours et à l'arrivée. Merci à tous les bénévoles qui pour beaucoup reviennent depuis plusieurs années et ne ménagent pas

Rendez vous le dimanche 9 novembre 2014

leur peine durant cette matinée.

Le bureau des Zinzins du Bitume

Les Zinzins des Coteaux

Déjà 7 ans d'existence pour ce petit groupe dynamique qui sillonne en courant tous les chemins et routes des Coteaux Bellevue...

Une soixantaine d'adhérents des différentes communes font partie des Zinzins des Coteaux31.

Certains sont plus coureurs trail que sur route avec pas mal de palmarès. 2 ont fini les grands raids des Pyrénées (160 km de montagne) et 5, dont 2 femmes, se sont fait remarquer sur le célèbre 100 km de Millau avec de très bons chronos.

Mais nous ne faisons pas que courir, car nous organisons le fameux Trail des Coteaux Bellevue début janvier avec deux distances sur chemin (12/21 km). Rappelez-vous la première édition en 2010 sur la neige!



En 2013, 857 coureurs ont pris le départ... Donc l'aventure continue, la 5° édition du Trail aura lieu le samedi 4 janvier 2014. Les Zinzins seront aussi présents sur une grande partie des courses de la région et au-delà, comme le Marathon de Toulouse, le Trail urbain, Gruissan, etc.

N'hésitez plus à nous rejoindre, car les entraînements permettent de démarrer débutant et, peu à peu, progresser pour se faire plaisir sur les distances de son choix.

A bientôt. M. Gilbert Pinchon - M. J.-Y. Bruel



ROUFFIAC TOLOSAN

Centre Commercial E.Leclerc 🗓









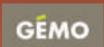




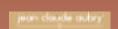










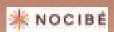














































Artisans et Commerçants au cour du village



La Mairie remercie vivement l'ensemble des entreprises, commerçants et artisans qui ont largement contribué au financement du journal municipal de Saint Loup Cammas

ENTREPRISE MAS CHRISTIAN

Démolition - terrassement

21 rte de Pechbonnieu

Tél.: 0561092863 - Port.: 0603201342

AAS ELEC

Rénovation électrique -

télésurveillance - domotique - alarme

Port.: 0679432445

BOUCHERIE FILHOS

Rte de Pechbonnieu - Tél.: 0561357660

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Vincent XAVIER

Rte de Launaguet - Tél.: 0561097373

SPORTING BAR

Salle de jeux

Chez YVES, location de salle, noces, banquets, etc.

Tél.: 0561097859

PÂTISSERIE PAIN « GRIOTINE »

Rte de Pechbonnieu - Tél.: 0561097083

MOBIL COIFFURE

Tous les vendredis

Allée de la salle des fêtes

Tél.: 06 03 13 68 55

DOGGY COIFF'

Toilettage pour chien

Allée de la salle des fêtes Un vendredi sur deux

Tél.: 06 76 08 30 17

L'ART DU TOIT

Charpente - couverture - zinguerie

9 impasse les Vignettes

Port.: 0687754225

Mail: artdutoit31@yahoo.fr

Auto-école SAND'CAR

Rte de Pechbonnieu - Tél.: 0561098098

ALIMENTATION

Christine AZAM

Place de l'Église - Tél.: 0561098545

STÉPHANE RAYNAUD SARL

Plomberie - chauffage

36 rte de Castelmaurou

Tél.: 0534275766 - Fax: 0561358649

DAO - CAO

Svlvia Raonison

10 rue des Cèdres Tél./fax: 0562796803

Port.: 0614566350

EURL MK

Menuiseries, volets, miroiterie dépannages rapides

Port.: 0683832040

LE SALON

Homme, dame et enfant

5 bis rte de Pechbonnieu

Tél.: 0534275593

AME ET PINCEAUX

Luc Francoulon - peinture décorative enseignes - banderolles...

Tél.: 0561748836 - Port.: 0663102422 Mail: ame.et.pinceaux@orange.fr

PHOTO - VIDEO - CREATION

Kseniia FEDORENKO

Port.: 0642 49 28 46

www.proimagemaking.com

Mail: contact@proimagemaking.com

TABAC JOURNAUX PAPETERIE

Rte de Pechbonnieu - Tél.: 0561098820

DIÉTÉTICIENNE **NUTRITIONNISTE**

Aurélie ESTEVE

Consultations à domicile

Port.: 0680223961

Mail: contact@estevedieteticienne.com

www.estevedieteticienne.com

S.A.R.L. BENETTI ET FILS

CARROSSERIE

Chemin Pouzou - Tél.: 0561098123

LE COUP DE CHIFFON

Services à la personne - Ménage repassage - garde d'enfants...

Port.: 0635505402

Mail: brigitte.ferrando@free.fr

FENIÈS CRÉMERIE

Dépôt: 15 ch. Laval Tél./fax: 0561094292

L'AVIS DU MENUISIER

Toutes fermetures et S.A.V. Rénovation et neuf

Port.: 06 44 90 01 81

Mail: lavis-du-menuisier@orange.fr



Retour en images sur les évènements 2013









